



STMicroelectronics RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE AU BILAN DES GARANTS

CONCERTATION PRÉALABLE AU PROJET D'EXTENSION DU
SITE STMICROELECTRONICS DE CROLLES
DU 22 MARS AU 19 AVRIL 2024



ÉDITO



En activité depuis plus de 30 ans, le site de Crolles, en Isère, est l'un des sites de production, de recherche et de développement technologique les plus avancés du Groupe STMicroelectronics.

La concertation préalable qui s'est tenue jusqu'au 19 avril dernier a permis de présenter les enjeux liés au projet d'extension du site et a été une opportunité d'entendre le public et les parties prenantes du territoire. Pour STMicroelectronics et pour le site, l'objectif est d'augmenter les capacités de production de plaquettes en 300 mm afin de répondre à la demande croissante de semi-conducteurs qui jouent un rôle clé dans les enjeux sociétaux de la transition écologique et de la digitalisation.

A l'issue de la concertation préalable, les garants nommés par la CNDP ont effectué un bilan et adressé des recommandations à STMicroelectronics pour la suite du projet.

Cette concertation, rythmée par une diversité d'événements sur tout le territoire et permettant l'expression libre et transparente de tous, marque une étape importante dans la vie de ce projet. Nos équipes se sont nourries des contributions et des échanges recueillis au cours de ce dialogue avec le public.

Au-delà de la concertation, le dialogue se poursuit avec les acteurs du territoire pour un partage sur les avancées du projet.

Cette concertation préalable est une réussite collective et partagée. Nous tenons d'ailleurs à remercier les garants et notre partenaire sur la concertation Ethics Group ainsi que l'ensemble des participants, nos collaborateurs, nos riverains, les associations et tous les acteurs publics et privés du territoire pour leur contribution. Cette phase d'échanges nous engage tous.

Elle nous engage à capitaliser sur la richesse des contributions délivrées tout au long de la concertation, sur le site participatif, lors des réunions ou encore dans les cahiers d'acteurs. L'événement participatif sur la gestion de la ressource en eau a, par exemple, permis de poser des bases solides d'un dialogue responsable pour qu'un débat étayé et élargi puisse se poursuivre sereinement sur cet enjeu stratégique à la fois pour l'entreprise et pour le territoire et les citoyens.

Cette réussite nous engage à agir collectivement et à poursuivre la coopération avec l'ensemble des acteurs, collaborateurs, associations, riverains, partenaires, collectivités, etc. Nous portons la plus grande attention aux questionnements que le public s'est posé.

C'est donc dans cet esprit, que STMicroelectronics continuera d'innover et mobilisera tous les moyens nécessaires pour continuer de réduire son empreinte environnementale, comme par exemple dans l'Observatoire sur l'eau.

STMicroelectronics poursuivra également, en lien avec l'écosystème de la microélectronique, l'effort d'information sur l'apport concret et durable de semi-conducteurs dans les usages et les objets du quotidien.

Dans un monde rendu complexe par les défis qui se multiplient, l'industrie de pointe comme la microélectronique représente une opportunité pour renforcer l'écosystème régional et son rayonnement, ancrer durablement l'industrie en France et assurer une plus grande autonomie stratégique à l'Europe.

Frédérique Le Grevès
Présidente STMicroelectronics France

INTRODUCTION

Du 22 mars au 19 avril 2024, le maître d'ouvrage STMicroelectronics a mené une concertation préalable sur le projet d'extension de son site de Crolles, et ce, sous l'égide de la CNDP au titre de l'article L121-9 du Code de l'environnement.

Tout au long du processus de définition du dispositif de concertation, de production des supports de communication, puis de mise en œuvre de la concertation elle-même, le maître d'ouvrage a suivi les recommandations de Monsieur Denis Cuvillier, Madame Florence Jaffrenou ainsi que Madame Véronique Morel, garants nommés par la CNDP.

La concertation a permis de rencontrer le public, de présenter le projet, d'échanger et de débattre avec plus de **3 500 personnes**. Parmi les personnes rencontrées dans le cadre de la concertation : plus de **500 citoyens** de Crolles et de Grenoble, près de **190 étudiants, lycéens et collégiens** de l'académie de Grenoble et autres académies de France (mobilisés à distance), des représentants d'associations ainsi que près de **2 800 citoyens salariés de STMicroelectronics**.

Tout au long de la démarche, le maître d'ouvrage STMicroelectronics a veillé à :

- Créer les **meilleures conditions d'échange** sur le projet ;
- Fournir l'ensemble **des données** permettant à chacun de participer à la concertation préalable en disposant de l'information la plus **complète** et **accessible** possible ;
- Permettre de débattre de **l'opportunité** du projet au sens large, de ses **objectifs** et de ses **impacts**, sur l'ensemble du territoire isérois, et notamment en ce qui concerne la **ressource en eau** qui présente un enjeu de société important ;
- Aller à la rencontre de **différents types de publics** (grand public, collégiens, lycéens et étudiants, salariés, collectifs et associations, collectivités et **institutions** territoriales, partenaires, ...) pour les associer aux réflexions sur le projet, son **ambition** et ses impacts ;
- Apporter des **réponses** à toutes les questions posées par le public ;
- Tirer les **enseignements** de la concertation préalable pour nourrir sa réflexion sur la **gestion des impacts** et la poursuite de la **concertation** avec le **grand public**.

Cette concertation a permis de recueillir l'avis du public sur le projet à travers **1 478 contributions, près de 200 questions et 15 cahiers d'acteurs**.

Pour STMicroelectronics, les différentes rencontres organisées ont été un accélérateur de compréhension du territoire et des interrogations du public. Le maître d'ouvrage espère que cette concertation aura également constitué un accélérateur de compréhension du projet par le public.

Ce document a pour objectif de revenir sur la concertation telle que le maître d'ouvrage l'a vécue, les enseignements qu'il en a tirés, et de répondre aux demandes de précisions et aux recommandations exprimées par les garants de la CNDP dans leur bilan de la concertation, publié le 13 mai 2024 et disponible **ICI**.

Dans le cadre de la continuité du projet, STMicroelectronics présente également une série d'engagements pour poursuivre dans la dynamique engagée et permettre l'information du public sur le projet et ses évolutions, consultable en partie 3.5.

| | | |
|------------|--|------|
| P02 | ÉDITO | |
| P03 | INTRODUCTION | |
| P06 | PARTIE 1 : OBJET DE LA CONCERTATION : PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU SITE DE CROLLES DE STMICROELECTRONICS | |
| | 1.1 LE MAÎTRE D'OUVRAGE STMICROELECTRONICS | P 06 |
| | 1.2 L'ACTIVITÉ DU SITE STMICROELECTRONICS DE CROLLES | P 06 |
| | 1.3 LE PROJET D'EXTENSION DU SITE DE CROLLES : ENJEUX, IMPACTS ET CARACTÉRISTIQUES | P 07 |
| P08 | PARTIE 2 : L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP DU 22 MARS 2024 AU 19 AVRIL 2024 | |
| | 2.1 UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP | P 08 |
| | 2.2 LA DÉMARCHE ET SES OBJECTIFS | P 09 |
| | 2.3 LE DISPOSITIF DE CONCERTATION : LA VOLONTÉ D'ALLER À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS | P 09 |
| | 2.4 LES OUTILS DE LA CONCERTATION POUR INFORMER, MOBILISER ET PERMETTRE LA PARTICIPATION | P 10 |
| | 2.5 LA CONCERTATION EN CHIFFRES | P 11 |
| P18 | PARTIE 3 : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE | |
| | 3.1 LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION | P 20 |
| | 3.2 LES ENSEIGNEMENTS SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET ET SUR LES ENJEUX DE LA MICROÉLECTRONIQUE | P 22 |
| | 3.3 LES ENSEIGNEMENTS LIÉS AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX | P 25 |
| | 3.4 LES ENSEIGNEMENTS LIÉS AUX IMPACTS SOCIO- ÉCONOMIQUES DU PROJET | P 30 |
| | 3.5 SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS DE STMICROELECTRONICS | P 34 |
| P36 | PARTIE 4 : LES DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS DE LA CNDP ET LES RÉPONSES DU MAÎTRE D'OUVRAGE | |
| | 4.1. RÉPONSES AUX QUESTIONS DES GARANTS | P 36 |
| | 4.2. RÉPONSES AUX RECOMMANDATIONS DES GARANTS | P 38 |
| P39 | GLOSSAIRE | P 39 |

PARTIE I : OBJET DE LA CONCERTATION : PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU SITE DE CROLLES DE STMICROELECTRONICS

1.1 LE MAÎTRE D'OUVRAGE STMICROELECTRONICS

Qui est STMicroelectronics ?

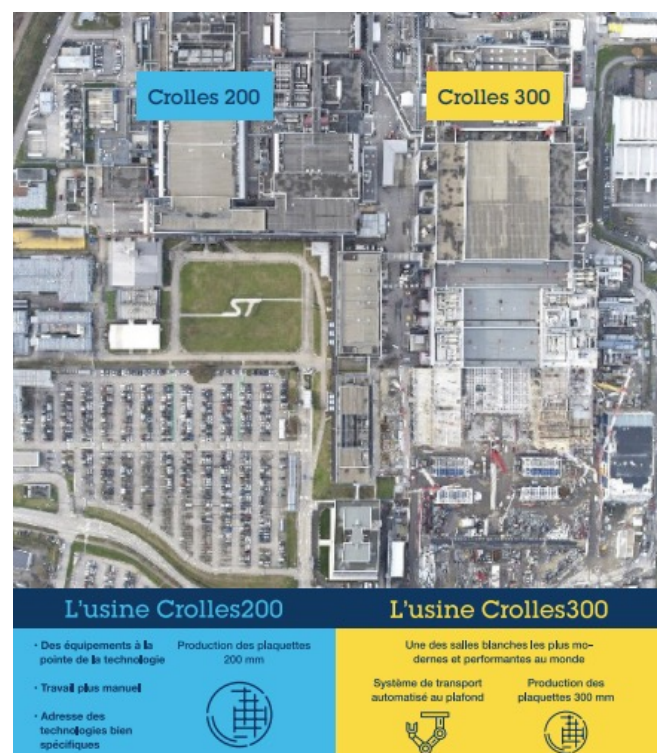
Le Groupe STMicroelectronics est l'un des plus grands fabricants de puces électroniques au monde. Il a été créé en 1987 par la fusion de deux entreprises établies de longue date dans l'industrie des semi-conducteurs : la société italienne SGS Microelettronica et la société française Thomson Semiconducteurs.

La société conçoit, développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de composants électroniques, également appelés puces, utilisés dans de nombreuses applications dédiées aux marchés de l'automobile, de l'industrie, de l'électronique personnelle et des équipements de communication, des ordinateurs et de ses périphériques. Ils apportent des solutions aux enjeux sociétaux de la décarbonation et de la digitalisation. STMicroelectronics compte aujourd'hui plus de 50 000 salariés dans le monde dont 12 000 en France. Il est le premier employeur privé de l'Isère avec environ 7 500 salariés dans le département, dont plus de 5 000 à Crolles.



1.2 L'ACTIVITÉ DU SITE STMICROELECTRONICS DE CROLLES

Le site STMicroelectronics basé à Crolles est un site de production et de recherche et développement technologique parmi les plus avancés du Groupe STMicroelectronics. Il fournit une vaste gamme de composants électroniques, notamment à destination des marchés de l'automobile (véhicules thermiques et électriques...), de l'industrie (automatisation...), de l'électronique personnelle (smartphones, objets connectés...), des équipements médicaux et des communications.



1.3 LE PROJET D'EXTENSION DU SITE DE CROLLES : ENJEUX, IMPACTS ET CARACTÉRISTIQUES

STMicroelectronics, 1^{er} acteur français du secteur dans la conception et fabrication de puces électroniques, souhaite adresser un **double enjeu** : répondre à la demande croissante de semiconducteurs pour de nombreux secteurs de l'industrie (le marché mondial devrait en effet doubler entre 2022 et 2030) ; contribuer à renforcer l'indépendance stratégique et la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe qui ambitionnent de multiplier par deux la part de la production mondiale qu'elles représentent.

Pour y répondre, le projet prévoit de doubler la capacité de production de plaquettes 300 mm (de diamètre) sur le site de Crolles, en Isère.

Ce projet représente un investissement de **7,5 milliards d'euros** et prévoit la création de **1 000 emplois directs**, ainsi que la création d'environ 3 000 emplois indirects estimés.



Les zones en bleu représentent l'extension prévue dans le projet sur le site de production de STMicroelectronics, à Crolles.

Le projet s'inscrit dans un engagement de **développement durable ancré dans l'ADN du groupe STMicroelectronics depuis plus de 30 ans et décliné dans tous ses sites d'implantation**. Ainsi, à Crolles en 2022, plus de 97% des déchets étaient recyclés, plus de 40% de l'eau utilisée était recyclée et 70% de l'électricité utilisée provenait de sources renouvelables¹.

Le projet d'extension consiste à prolonger (à l'identique) le bâtiment de production de plaquettes 300 mm de diamètre existant, ce qui représente 18 000 m² de salles blanches complémentaires.

Cette production impliquera l'utilisation d'une large gamme de technologies, en particulier basées sur le FD-SOI, une technologie née et développée en Isère, qui permet l'optimisation de la puissance de calcul et une très faible consommation d'énergie.

Des technologies notamment utilisées pour :

- L'automatisation et la sécurité des véhicules ;
- L'intelligence artificielle embarquée dans les applications pour répondre aux enjeux croisés sur le besoin croissant de la puissance de calcul (directement liés à la numérisation et la digitalisation) et celui de la baisse de consommation d'énergie ;
- Les circuits spécialisés pour les systèmes de communication sans fil.

Données clés du projet

1^{er} acteur français du secteur dans la conception et fabrication de puces électroniques.

Renforcer l'indépendance stratégique et la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe en fabricant des technologies au service de la **transition écologique**.

Doublement de la capacité de production de plaquettes 300 mm

Un projet inscrit dans un engagement de **développement durable**

Un investissement de **7,5 milliards d'euros**

Création de **1 000 emplois directs** et **3 000 indirects**

Doublement des volumes d'eau recyclée (3M m³/an en 2022 à 6M m³/an) pour limiter les besoins en eau potable (de 4,5 M m³ en 2022 à un maximum de 7M m³/an)

Pour accéder à toutes les informations sur le projet consultez le dossier de concertation

¹Energies qui proviennent de sources naturelles (soleil, vent, marées...).

PARTIE II : L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP DU 22 MARS 2024 AU 19 AVRIL 2024

2.1 UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

Le projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles a fait l'objet d'une concertation préalable, au titre de l'article L121-9 du Code de l'environnement, qui s'est déroulée du 22 mars au 19 avril 2024. Cette concertation est régie par le Code de l'Environnement (article L121-8 et L121-16 CE).

Cette procédure de concertation préalable est placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, (CNDP) <https://www.debatpublic.fr/cndp-une-entite-independante-671> garantissant le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation au projet.

STMicroelectronics a saisi la CNDP, qui a décidé d'organiser une concertation préalable dont elle a défini elle-même les modalités et pour laquelle elle a désigné deux garantes et un garant, Mesdames Florence JAFFRENOU et Véronique MOREL et Monsieur Denis CUVILLIER. Les garants ont reçu une lettre de mission de la CNDP avant le démarrage de la concertation et en amont de sa préparation. Les garants ont pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP. Ils participent avec le maître d'ouvrage à la préparation des modalités de la concertation et à l'élaboration du dossier de

concertation qui sont soumis à l'approbation de la Commission.

La Commission Nationale du Débat Public a pour rôle la préservation du « droit au débat » inscrit à l'article 7 du Code de l'environnement. Ce droit stipule que toute personne vivant en France peut accéder à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. La CNDP assure ainsi son rôle au travers de 5 missions :

- Veiller au droit constitutionnel à l'information et à la participation du public ;
- Organiser des débats publics et garantir les concertations ;
- Rendre compte des résultats des débats ;
- Développer la culture de la participation ;
- Concilier (en cas de risque de conflit sur des projets).

Concrètement, lors de concertations règlementaires, cela se traduit par la présence d'un ou de plusieurs représentant(s) de la CNDP tout au long de la démarche de concertation. Ces garants, nommés par la CNDP, sont indépendants de la maîtrise d'ouvrage et s'assurent que les modalités de la participation sont en phase avec les 6 principes de la CNDP :

- **L'indépendance** : les garants ne sont pas liés aux parties prenantes concernées par le projet et n'ont aucun lien financier avec aucune de ces parties prenantes ;
- **La neutralité** : les garants sont neutres, ils ne donnent pas d'avis sur le fond du projet et veillent au respect de la participation ;
- **La transparence** : l'information en lien avec la concertation sur le projet est complète et sincère, et largement diffusée dès la saisine de la CNDP par le porteur de projet et jusqu'au bilan de la concertation qui sera également public. La concertation est ouverte à tous, les échanges font l'objet de comptes rendus ;
- **L'argumentation** : chaque personne a la possibilité de s'exprimer et de développer ses arguments, sans considération quantitative. Toute intervention doit être entendue ;
- **L'égalité** : toute personne qui s'exprime a droit à la parole de manière égale, sans considération pour son poids politique, social, économique ou autre ;
- **L'inclusion** : les modalités d'information et de concertation sont variées et permettent de toucher tous les publics concernés, y compris les personnes les plus éloignées des arènes publiques. En outre, les séquences sont filmées pour permettre l'information des personnes qui ne pourraient participer physiquement aux rencontres de la concertation.

2.2 LA DÉMARCHE ET SES OBJECTIFS

La concertation préalable est une procédure décrite aux articles L121-1 et suivants du code de l'environnement et vise à débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ;
- Des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
- Des modalités d'information et de participation du public à la suite de la concertation préalable.

Cette phase de dialogue doit permettre de recueillir l'expression et les propositions des uns et des autres pour enrichir les orientations qui seront retenues ultérieurement par le maître d'ouvrage. Elle intervient en amont des autorisations administratives, et se poursuit par une phase dite de « concertation continue », qui permet aux acteurs et au public d'être tenus informés des avancées du projet, jusqu'à la phase d'enquête publique.

STMicroelectronics a souhaité que la concertation, puisse constituer un temps d'échange, de dialogue et d'écoute privilégiés avec le territoire et l'ensemble des publics concernés par le projet.

2.3 LE DISPOSITIF DE CONCERTATION : LA VOLONTÉ D'ALLER À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS

Le dispositif de concertation envisagé dans le cadre du projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles permettait de porter à l'attention d'un public large et varié les caractéristiques industrielles du projet ainsi que son impact sur le territoire.

| | |
|--|--|
| <p>3 RÉUNIONS PUBLIQUES</p> <p>22 MAR Réunion de lancement de la concertation préalable 19H - 21H, Grenoble, Maison Minatoc « La microélectronique : des pionniers isérois aux créateurs et fabricants d'innovations technologiques pour relever les défis de notre société » Avec participation en ligne possible</p> <p>02 AVR Réunion avec les acteurs du territoire 19H - 21H, Crolles, salle l'Atelier « Les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) : comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un développement durable du Grésivaudan ? » Avec participation en ligne possible</p> <p>11 AVR Réunion de synthèse 19H - 21H, Crolles, salle le Projo Partage des contributions Avec participation en ligne possible</p> | <p>1 RENCONTRE POUR LES SALARIÉS</p> <p>28 MAR Webconférence à destination des salariés STMicroelectronics (Isère et tous les sites en France) « En quoi le développement technologique et industriel du site de Crolles est-il opportuniste ? »</p> <p>3 RÉUNIONS À DESTINATION DES JEUNES (COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS)</p> <p>04 AVR Temps d'échanges avec les collégiens lors de la finale académique du concours CGénial, organisé dans le cadre du dispositif Sciences à l'école. Rencontre à Crolles</p> <p>08 AVR Rencontre-atelier avec les étudiants du Lycée Vaucanson de Grenoble, partenaire du site (Filiale Maintenance des systèmes de production connectés). Rencontre à Crolles</p> <p>09 AVR Réunion sur les compétences dans la microélectronique. « Quels intérêts et opportunités de se former à la microélectronique pour répondre aux enjeux de demain ? » Rencontre à Crolles sur inscription obligatoire et en webconférence pour le monde étudiant partout en France</p> |
| <p>2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ</p> <p>24 MAR 9H - 12H, Marché de Crolles</p> <p>17 AVR 14H - 17H, Place Grenette à Grenoble</p> | |
| <p>1 ÉVÈNEMENT PARTICIPATIF</p> <p>10 AVR 19H - 21H, Webconférence avec le public : échanges, témoignages, partage d'idées sur le thème de l'eau</p> | |

L'intégralité des rendez-vous de la concertation a fait l'objet de comptes rendus détaillés, disponibles en libre accès sur la plateforme de la concertation. Les 3 réunions publiques (réunion d'ouverture, réunion avec les acteurs du territoire et réunion de synthèse) ainsi que la webconférence sur la thématique de l'eau ont permis une participation à distance.

Dès le lendemain, les rencontres et réunions ont été intégralement visionnables en rediffusion sur la plateforme de la concertation.

Ces divers documents et vidéos sont disponibles [en ligne sur l'espace de concertation du projet](#).

2.4 LES OUTILS DE LA CONCERTATION POUR INFORMER, MOBILISER ET PERMETTRE LA PARTICIPATION

2.4.1. Les outils de participation et d'expression mis à disposition du public

Durant toute la durée de la concertation préalable, le public a pu poser ses questions ou contribuer via plusieurs moyens :

- **Pendant les temps présentsiels et/ou distanciels de rencontres et d'échanges** : réunions publiques, webconférences, réunions thématiques et rencontres de proximité ;
- **Sur la plateforme de concertation** du projet dans les rubriques « Je contribue » et « Je questionne » : avec la possibilité de joindre un fichier attaché à son message, dans le cas d'une contribution plus longue ;
- **Par courrier envoyé à STMicroelectronics** : 850 rue Jean Monnet, 38920 CROLLES ;
- **Par courriel envoyé à STMicroelectronics** : concertation@st.com ;
- **Par courrier ou courriel envoyé aux garants** : Denis Cuvillier (denis.cuvillier@garant-cndp.fr) ou Florence Jaffrenou (florence.jaffrenou@garant-cndp.fr) ou Véronique Morel (veronique.morel@garant-cndp.fr) / Par courrier : CNDP, 244 Bd. Saint-Germain, 75007 PARIS ;
- **Par le biais de « cahiers d'acteurs »** transmis aux garants et publiés sur le site de la concertation.

STMicroelectronics s'est engagé à répondre, pendant la concertation et/ou dans la réponse au bilan des garants, à l'ensemble des questions posées par le public. Toutes **les réponses apportées par le maître d'ouvrage** sont disponibles sur la plateforme de la concertation.

2.4.2. L'information au lancement de la concertation et tout au long de la démarche

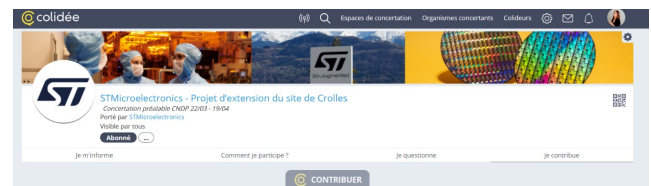
Des dispositifs d'information du public ont été mis en place à différentes échelles et tout au long de la concertation pour informer et convier le plus grand nombre à y participer.

Les supports de communication

Le **site internet de la concertation** a été mis à disposition de tous, via la plateforme participative Colidée, pour pouvoir :



- S'informer sur le projet à travers toute la documentation (dossier de concertation, fiche de synthèse, ...) ;
- Suivre les réunions en distanciel et visionner les replays des rencontres ;
- Consulter les comptes rendus ;
- Participer et poser ses questions sur le projet ;
- Consulter l'ensemble des contributions et questions posées dans le cadre de la concertation.



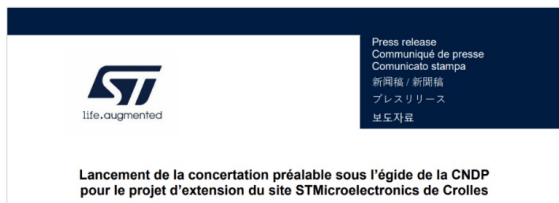
Site internet de la concertation :
<https://stmicroelectronics.je-contribue.com>

Une **affiche réglementaire**, une **affiche communicante**, des **flyers**, des **plaquettes de synthèse** ainsi qu'un **dossier de concertation** ont été réalisés afin de présenter le projet de façon détaillée.

Ces éléments de présentation ont été déposés au sein des mairies des communes identifiées comme faisant partie du périmètre de proximité du projet.

En complément, une **plaquette de synthèse** et des **flyers** ont été distribués au lancement de la concertation chez les riverains de ces communes (**près de 9 000 boîtes aux lettres**). Ceci, dans le but d'informer sur le dispositif de concertation et d'inviter les riverains à y participer.

Les actions de communication



Des **actions auprès de la presse** ont été menées (communiqués de presse, interviews, etc.) ainsi qu'une **campagne de communication en ligne** (posts sur X et pages d'actualité de Job Teaser) afin d'informer le grand public à l'échelle du territoire et au niveau national.

Une communication concernant la concertation a également été diffusée sur le **site internet de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG)**, qui a également partagé l'information aux 43 communes la constituant.

En complément, entre le 21 et le 28 mars 2024, une **campagne de publicité a été affichée sur les bus** de l'agglomération grenobloise, dont ceux desservant la vallée du Grésivaudan et Crolles. Cela a représenté 1/3 du parc, 102 flancs de bus pour 88% de la population grenobloise touchée (Source : Mobimétrie).

Enfin, les collectivités territoriales locales et leurs représentants, les collectifs et associations ont été conviés à participer à toutes les rencontres organisées dans le cadre de la concertation.

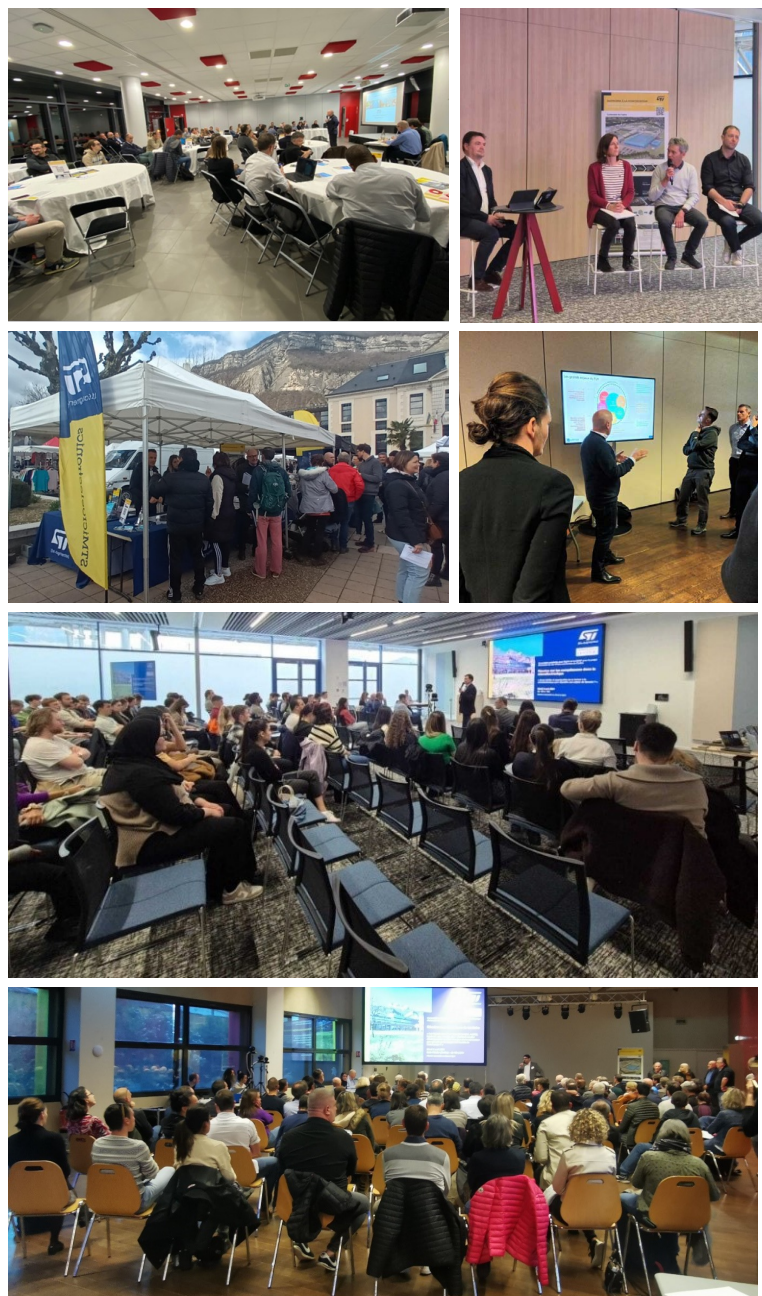


2.5 LA CONCERTATION EN CHIFFRES

2.5.1. La participation durant les rencontres

10 rencontres de natures différentes, en présentiel et en distanciel, ont été organisées pour permettre à une large diversité de publics de s'exprimer.

Ces formats variés ont permis de communiquer sur la concertation auprès du plus grand nombre et permettre à tous les publics de s'informer, de contribuer, de débattre et donner son avis (à l'oral, sur la plateforme, par le biais de questionnaires papiers, etc.) tout au long de la concertation. Vous pouvez revivre ces différents temps en consultant les replays, supports et synthèses sur l'espace Colidée dédié.



D'une manière générale, le maître d'ouvrage a pu constater une forte mobilisation du public pendant les échanges notamment au vu du nombre d'interventions et de questions posées.

Les acteurs du territoire se sont également fortement mobilisés pour aborder des sujets allant au-delà du projet lui-même, comme le sujet de la gestion de la ressource en eau sur le territoire abordé lors de la webconférence du 10 avril.

Les temps de rencontre et les dispositifs ont permis la **mobilisation d'acteurs variés** : citoyens, collégiens, lycéens, étudiants, collectifs et associations, salariés de STMicroelectronics, collectivités, acteurs du territoire, ...



La concertation en chiffres

10

rencontres

1478

contributions

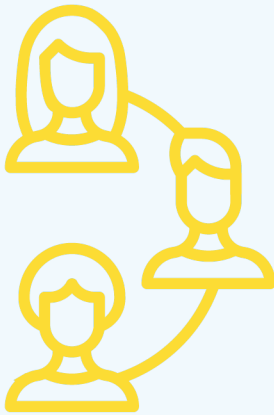
200

questions

15

cahiers d'acteurs

Grand public



6

rencontres

À Grenoble, à Crolles,
en ligne

823

contributions

155

questions

552

personnes présentes
aux réunions (actifs et retraités)



Acteurs du territoire

(sur la question de l'eau
et des impacts territoriaux)

Grenoble Alpes Métropole, Observatoire de l'eau,
SCOT 2030 Grenoble (Schéma de Cohérence
Territoriale de la grande région de Grenoble),
SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire
Grenobloise), SYMBHI (Syndicat mixte des bassins
hydrauliques de l'Isère), Conseil de Développement
Groupe eau (CCLG)

4

cahiers
d'acteurs

4

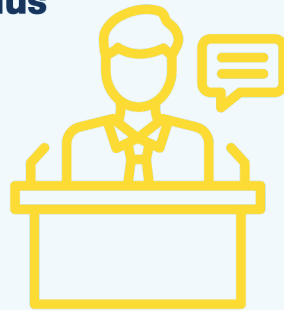
interventions en direct
des acteurs du territoire

2

RDV
(territoire et eau)

Collectivités et Élus

La Communauté de Communes
Le Grésivaudan et la Mairie de
Crolles, les élus de Crolles 2020 et
l'ensemble Municipal Le Crollois.
Interventions en direct lors des
rencontres sur l'opportunité du
projet et sur sa prise en compte
dans les différentes politiques
publiques



3 cahiers d'acteurs

Collectifs et associations environnementales

FNE38 (France Nature Environnement Isère), Actionnaires pour le climat,
Collectif Grignon, Grene, LPO (Ligue Française pour la Protection des Oiseaux),
EELV (Europe Écologie Les Verts), collectif STOPMicro



1

intervention
en direct du FNE38

6

cahiers
d'acteurs

Collégiens, lycéens & étudiants



245

contributions

3

rencontres

189

participants

25

questions

Salariés et syndicats

Près de 2 800 salariés (locaux et
nationaux) présents lors des temps
d'échanges internes

Le CSE du site de Crolles et un
syndicat (CGT) se sont également
exprimés.



1

rencontre
et des temps
d'échange

20

questions

2

cahiers d'acteurs

410

contributions

Au cours des rendez-vous de la concertation, **17 intervenants externes ont été invités à prendre la parole** (associations, industriels, acteurs territoriaux, acteurs académiques, ...) :

Lors de la **réunion publique d'ouverture** de la concertation du 22 mars, les intervenants ont apporté des éclairages sur **l'histoire et le rôle de la microélectronique en Isère, et les usages de la microélectronique** :

- **Sébastien DAUVÉ**, Directeur du CEA-Leti
- **Gabriel DELLA MONICA**, PDG de Hydrao
- **Jacques HUSSER**, PDG de Remedee Labs

Lors de la **réunion publique avec les acteurs du territoire** du 2 avril, **les intervenants ont apporté des éclairages sur les impacts sociaux et environnementaux liés au développement industriel du territoire** :

- **Jean-François CLAPPAZ**, Vice-Président à l'Economie et au Développement industriel - Communauté de Communes Le Grésivaudan
- **Serge POMMELET**, Conseiller délégué aux finances, à l'économie et à l'emploi - Mairie de Crolles

Interventions et échanges dans le cadre d'ateliers participatifs avec les personnes présentes dans la salle et à distance

- **Pierre CARREZ-CORRAL**, Directeur de l'eau et de l'assainissement, Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG)
- **Natacha CHRISTIN**, Cheffe du service Environnement et Transitions, CCLG
- **Mailis FLORIET**, Cheffe du Service Transport Exploitation Développement, Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise
- **Stéphane FUSSY**, Directeur de l'Autonomie, Santé & Solidarités, CCLG
- **Nicolas MILESI**, Directeur de l'aménagement, du logement et de l'environnement, CCLG
- **Julien PARAMUCCHIO**, Directeur du développement économique, CCLG

Lors de la **réunion sur les compétences dans la microélectronique** du 9 avril, **Marc ODDON**, Professeur agrégé, Conseiller Académique et Président du Conseil de suivi Licence Master Doctorat (Université Grenoble Alpes) a partagé avec les étudiants sa vision **des intérêts et opportunités de se former à la microélectronique**.

Lors de la **webconférence sur l'eau** du 10 avril, plusieurs acteurs du territoire et experts ont partagé **l'état des lieux de la ressource en eau sur le territoire de la Métropole et présenté les perspectives sur l'évolution de la ressource en eau** par rapport à l'évolution du climat ainsi que l'utilisation de la ressource en eau sur le territoire du Grésivaudan :

- **François BERNIGAUD**, Vice-Président Eau et Assainissement - Communauté de Communes Le Grésivaudan
- **Marie BREUIL**, Cheffe de service gestion territoriale de l'eau - Grenoble Alpes Métropole
- **Pierre CARREZ-CORRAL**, Directeur eau et assainissement - Communauté de Communes Le Grésivaudan
- **Bruno MANEVAL**, DGA du pôle environnement et services publics - Grenoble Alpes Métropole
- **Nicolas PERRIN**, Directeur du département de l'eau - Grenoble Alpes Métropole

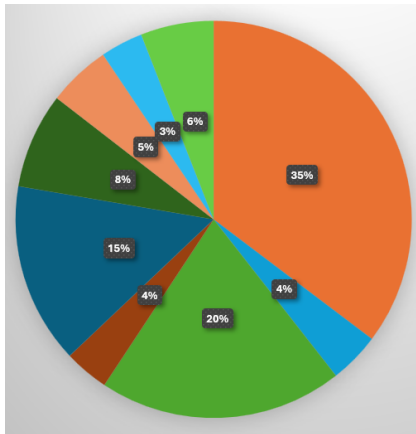
Lors de la **réunion de synthèse de la concertation** du 11 avril, des parties prenantes sont venues partager leur regard sur le projet d'extension :

- **Philippe DUBOIS**, Président de France Nature Environnement Isère
- **Philippe LORIMIER**, Maire de Crolles

2.5.2. La participation sur le site de la concertation

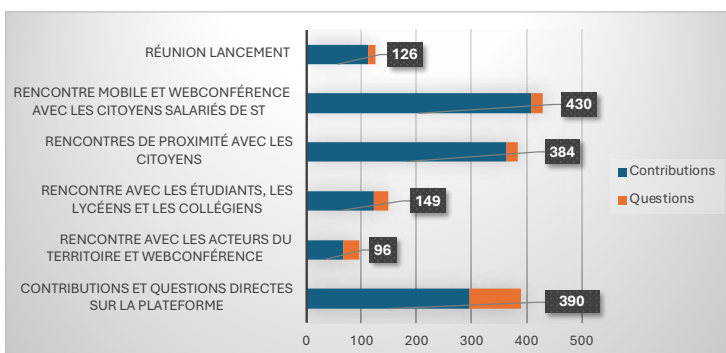
Près de 18 000 consultations du site de la concertation ont été effectuées (en nombre de visites cumulées). 57 documents ont été déposés sur le site de la concertation (dossier, présentations, replays, comptes rendus...). Les échanges ont été dynamiques ; les contributions et questions partagées ont porté sur une diversité de thématiques et ont parfois été complétées par des fichiers joints.

Répartition du nombre de contributions par thématique adressée



- Expressions libres sur le projet d'extension
- Expressions libres sur la démarche de concertation préalable
- Expressions sur la place de la microélectronique dans notre société
- Expressions sur les leviers d'économie et de préservation de la ressource en eau dans les filières industrielles
- Observations et propositions sur les enjeux du monde industriel de demain et sur les changements de société nécessaires pour y répondre
- Observations et propositions pour que le projet soit durable et responsable
- Observations et propositions sur l'impact du projet sur l'emploi et la formation
- Observations et propositions sur l'impact du projet sur la mobilité et le logement
- Observations et propositions sur l'impact du projet et la gestion des ressources

Répartition des contributions & questions recueillies par typologie de rencontre



En dehors des temps de rencontre, le public s'est également saisi de la plateforme de la concertation pour poster des contributions et des questions.

2.5.3. La participation via les cahiers d'acteurs

Dans le cadre d'une concertation, le cahier d'acteur est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public, parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

L'intérêt d'un cahier d'acteur est l'opportunité de promouvoir une expression argumentée, un point de vue détaillé, une analyse complémentaire qui sera portée à la connaissance de la CNDP, et sera visible pour tous les publics de la concertation.

Dans le cadre du projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles, les collectivités, collectifs et associations se sont exprimés par le biais de **15 cahiers d'acteurs** disponibles à la consultation sur le [site de la concertation](#).

Ces prises de parole reflètent la richesse du dialogue engagé et le souhait de partager des points de vue légitimes officiellement, qu'ils soient favorables, en opposition ou porteurs de réflexions complémentaires sur le projet.

Les profils des auteurs des cahiers d'acteurs recueillis dans le cadre de la concertation sont très variés (associations, partis politiques, collectifs, syndicat mixte, syndicat de salariés) :

- **FNE 38** : France Nature Environnement Isère (association de protection de l'environnement)
- **Elus Crolles 2020** : Ecologie, Solidarité et Participation, une ambition partagée (parti politique)
- **Actionnaires pour le Climat** – L'Observatoire Finances Climat Biodiversité (collectif d'associations)
- **SCoT** Grande Région de Grenoble (Schéma de Cohérence Territorial)
- **Collectif Grignon** (collectifs et associations)
- **GRENE** (association de protection de l'environnement)
- **LPO AURA** : Ligue de Protection des Oiseaux (association en faveur de la biodiversité)
- **SMMAG** (Syndicat mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise)
- **Le Crollois** (collectif citoyen)
- **CSE** (Comité Social et Economique) du site STMicroelectronics de Crolles
- **CCLG** : Communauté de Communes Le Grésivaudan
- **CGT** (Syndicat) du site STMicroelectronics de Crolles
- **Les Ecologistes Grésivaudan** (parti politique)
- **SYMBHI** : Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

Les principaux sujets abordés dans les observations portées par les acteurs contributeurs sont les suivants :

- Le rôle de la concertation préalable et son déroulement post enquête publique
- L'exigence de transparence vis-à-vis des données utiles à la compréhension du projet
- La gestion de la ressource en eau en termes de quantité et de qualité de l'eau utilisée et rejetée
- La reconnaissance de l'opportunité économique et stratégique du projet

D'autres points plus spécifiques sont mentionnés par certains acteurs (liste non exhaustive)

Des sujets portant sur les questions environnementales

- La limitation des impacts environnementaux (préservation des ressources naturelles et évitement des pollutions)
- La demande de publication de documents confidentiels dont la décision de publication relève de plusieurs parties prenantes et pas uniquement de STMicroelectronics.
- Le maintien des seuils pour les trois substances chimiques : cuivre, phosphore et azote
- La préservation de la nappe alluviale et les zones humides liées, proches du site STMicroelectronics de Crolles
- Un programme de végétalisation pour accompagner l'impact visuel du projet
- L'atténuation des nuisances sonores liées à l'activité du site 24h/24.

Des sujets portant sur l'approche responsable de STMicroelectronics

- L'application des éco-conditionnalités posées par l'Etat en contrepartie des 2,9 milliards d'euros de soutien financier pour le projet
- L'évaluation des effets cumulés liés au projet (avec d'autres acteurs concernés tel que SOITEC)
- L'utilisation accélérée des technologies existantes pour permettre d'atteindre un niveau de protection de l'environnement plus important
- La limitation de l'artificialisation du foncier par la mise en place d'un parking silo

Des sujets portant sur l'aménagement et la gestion des ressources du territoire

- Les usages partagés de la ressource en eau et sa gestion optimisée (eau potable, eau industrielle, eau recyclée)
- L'équilibre du développement des territoires pour lutter contre la périurbanisation et l'éloignement des fonctions urbaines

- La préservation des terres cultivées pour augmenter la capacité alimentaire du territoire
- Les perspectives d'habitabilité du territoire : aménagement, mobilité, habitat
- Le développement d'une offre de transports adaptée à l'arrivée de nouveaux habitants : transports en commun, réseau cyclable et intermodalité
- Des aménagements en prévention de crues de l'Isère

2.5.4. La couverture presse

Durant la concertation, plus d'une soixantaine d'articles ont traité de ce sujet dans des médias régionaux et nationaux, aussi bien en radio, télévision, presse imprimée et en ligne, généraliste et spécialisée. Quelques exemples ci-dessous.

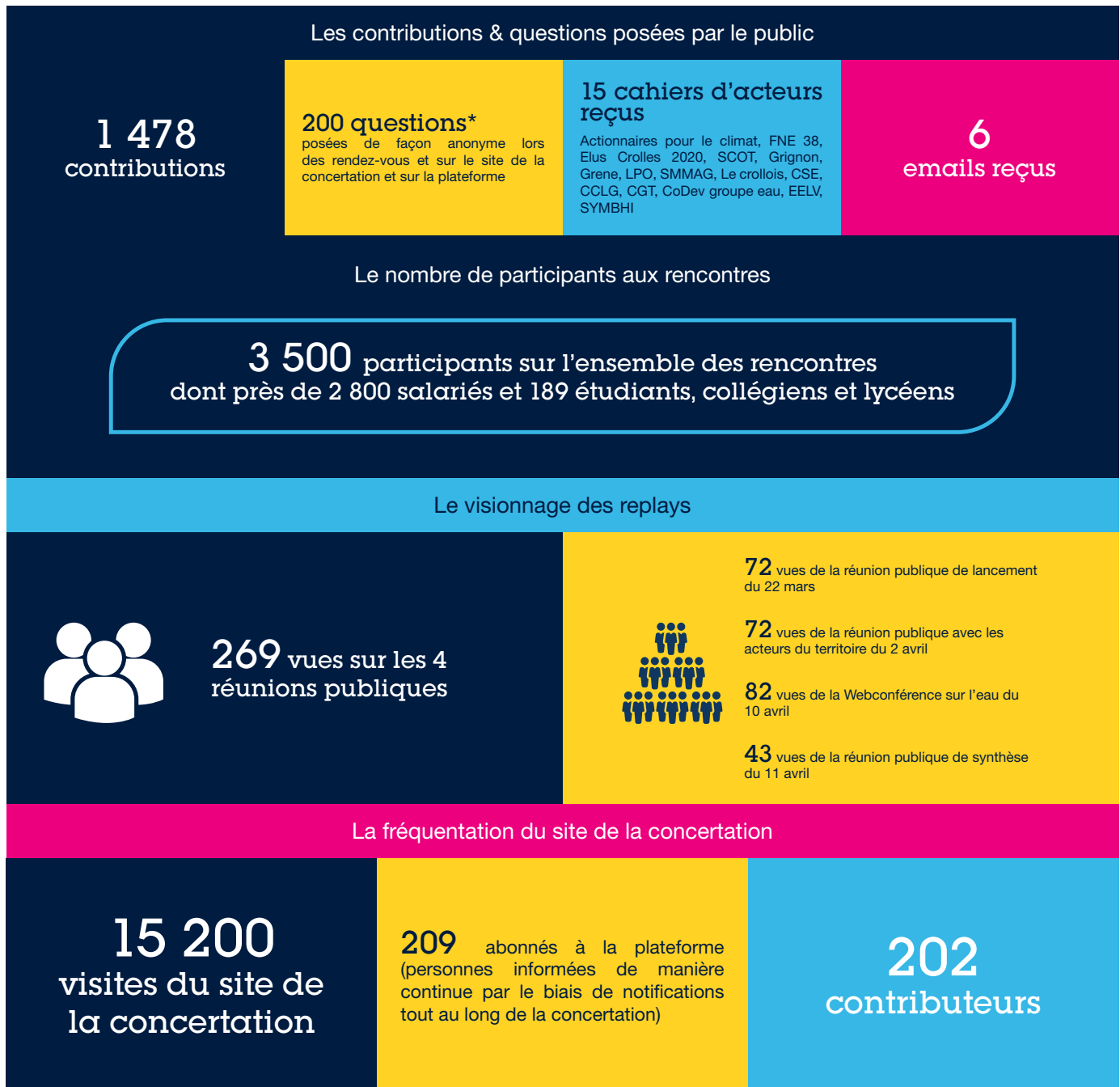
L'information dans les médias des communes (quelques exemples)



L'information reprise dans les médias régionaux et nationaux (quelques exemples)



2.5.5. Tableau de bord de la concertation



* les questions posées lors des RDV de la concertation, ainsi que les réponses apportées ont été reportées dans l'onglet « questions » du site de la concertation pour être portées à la connaissance de tous les publics

PARTIE III : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

En favorisant l'expression des parties prenantes et d'une diversité de points de vue qui ont nourri le dialogue avec le public, STMicroelectronics a contribué à éclairer la réflexion sur des sujets complexes. La richesse des contributions a permis à STMicroelectronics de nourrir sa réflexion et de considérer son projet au cœur de son écosystème.

En introduction de leur bilan publié le 13 mai 2024, les garants de la CNDP ont souligné l'implication du Maître d'ouvrage et sa motivation à conduire une concertation préalable réussie : « *les modalités de la concertation (documents diffusés, interfaces numériques et rencontres) ont été préparées par STMicroelectronics et son Conseil en concertation, dans un dialogue nourri et de qualité avec les garants afin de répondre aux attentes du territoire* ».

STMicroelectronics a su prendre la mesure de cette étape clé, en mobilisant ses équipes aussi bien localement en Isère, qu'au niveau de son siège en France.

Dès la saisine de la CNDP et la désignation des garants (le 7 février 2024), ce sont ainsi plus de 15 personnes qui ont construit, en étroite collaboration et quotidiennement avec les 3 garants mandatés, le processus de concertation et l'accompagnement de son bon déroulement.

Les équipes STMicroelectronics se sont considérablement investies pour faire connaître leur projet, pour présenter leur activité de façon pédagogique et dynamique en allant à la rencontre des divers publics intéressés (aussi bien internes qu'externes), pour recueillir les avis de tous (favorables et défavorables) sur une plateforme collaborative et pour répondre systématiquement à chaque question posée.

En effet, comme le précise la CNDP, « *la concertation préalable doit permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement* ».

Au-delà des rencontres publiques (tenues en présentiel ou en ligne) qui ont rythmé les 4 semaines d'échanges dédiées à une expression libre, la concertation préalable qui s'est tenue du 22 mars au 19 avril 2024 a été l'occasion pour STMicroelectronics de favoriser l'expression de la variété des motivations et des attentes de ses parties prenantes : scolaires et étudiants, citoyens salariés, habitants du territoire, acteurs professionnels, associatifs et collectifs, institutionnels...

Enregistrant un important niveau de contributions individuelles et collectives capitalisées au fil des semaines (1478 contributions, 199 questions, 15 cahiers d'acteurs), les grands enseignements que STMicroelectronics retient de cette expression collective sont les suivants :

- **L'importance de la microélectronique dans la société et son rôle** notamment pour la santé, la transition écologique, les communications et la sécurisation des données
- **Les enjeux de souveraineté stratégique** et les aspects géopolitiques liés au projet d'extension du site de Crolles dans le cadre du développement de la microélectronique
- **Les bénéfices économiques et sociaux** de l'extension du site de Crolles pour le territoire
- **Les préoccupations environnementales et sociales** liées à ce projet notamment en ce qui concerne l'eau, les transports et l'urbanisation
- **La transparence de l'information** utile à la bonne compréhension et à la contribution des parties intéressées.

La concertation préalable a permis à STMicroelectronics de mesurer la résonance et l'opportunité du projet d'extension du site de Crolles dans son écosystème, et d'identifier les impacts significatifs pour chacun sur les plans environnementaux, sociaux et économiques.

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant la continuité du dialogue avec les parties prenantes

1. Poursuivre le processus administratif avec le dépôt d'une Demande d'Autorisation Environnementale.
2. Poursuivre la dynamique concertante jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique :
 - i. Permettre l'accès aux documents de la concertation préalable en laissant la plateforme internet Colidée ouverte (dossier et bilan de la concertation, vidéos des réunions publiques et événements participatifs, comptes rendus, etc.)
 - ii. Continuer à échanger en laissant ouverte l'adresse email concertation@st.com.
3. Programmer une nouvelle rencontre de proximité sur le marché de Crolles afin d'aller au contact du public pour échanger sur le projet.
4. Renforcer la communication en direction des riverains avec un courrier annuel notamment sur les programmes de gestion du bruit (en complément de la ligne directe 7/7, 24/24).
5. Organiser un moment d'échange annuel avec les riverains sur le site de Crolles (sur inscription).
6. Poursuivre l'information des salariés tout au long de la vie du projet.
7. Organiser une réunion publique annuelle dès 2025 en lien avec les pouvoirs publics.
8. Poursuivre les échanges dans le cadre des instances officielles de dialogue et de coopération à l'échelle du territoire : Comité départemental de la microélectronique, Pacte économique local de Grenoble Alpes Métropole, Comités régionaux et départementaux France 2030, Observatoire de l'eau du Grésivaudan, etc.
9. Participer à d'autres instances officielles de réflexion sur les enjeux territoriaux identifiés dans le cadre de la concertation préalable (transports, logement, etc.) .
10. En lien avec les partenaires du territoire (CEA-Leti, Minalogic, par ex), accentuer l'effort de communication sur les impacts positifs de la microélectronique pour la société et pour le développement durable. Par exemple, dans les domaines de la transition écologique, de la santé ou bien encore de la transformation digitale.

3.1 LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

3.1.1. La mobilisation des publics et l'expression citoyenne

Dès le début de la concertation, STMicroelectronics a pu constater que le projet d'extension, et à fortiori le développement de l'entreprise, étaient en grande majorité connus des habitants. Cela est dû à la forte notoriété du site, implanté depuis 30 ans dans la vallée, et à celle du groupe STMicroelectronics, premier employeur privé de l'Isère, ainsi qu'à la campagne de communication menée en amont et durant la concertation (Cf partie 2.4).

Une diversité de publics s'est exprimée lors des différents temps de la concertation

Quelques 3 500 personnes ont participé aux différents temps de la concertation du 22 mars au 19 avril, soit par leur présence lors des rencontres dédiées, soit par leur contribution ou leurs questions sur le site de la concertation.

Parmi ces personnes, 189 collégiens, lycéens et étudiants se sont exprimés lors de 4 temps participatifs dédiés, au travers de 245 contributions et 25 questions, portant principalement sur la place de la microélectronique dans la société, et sur la responsabilité des industriels sur l'enjeu de durabilité. Ils se sont également saisis du sujet en réfléchissant au rôle qu'eux-mêmes voulaient jouer à titre individuel pour contribuer à cet enjeu de société.

Des rencontres avec les salariés - une webconférence et des rencontres mobiles pour les personnels postés (nuit, week-end...) ou ne pouvant pas participer à la webconférence - ont mobilisé près de 2 800 personnes, qui se sont exprimées sur le rôle clé que joue STMicroelectronics dans la réindustrialisation et la souveraineté de la France en matière de microélectronique. À noter que les salariés ont mis en avant leur fierté d'être acteurs de ce projet d'envergure qui représente des opportunités en termes de croissance (emploi, économie). Ils ont également évoqué les impacts du projet d'extension, notamment liés à l'augmentation de la production et insisté sur l'importance de l'engagement du Groupe et du site de Crolles à innover en matière de durabilité. Ils ont d'ailleurs été remarquablement force de proposition pour limiter les impacts de la production sur l'environnement, améliorer le recyclage et la durabilité des produits.

Les dispositifs tout public (3 réunions publiques, 1 conférence sur le thème de l'eau, 2 rencontres de proximité) et le site de la concertation ont permis à 552 personnes de s'exprimer au travers de 823 contributions et 155 questions, auxquelles STMicroelectronics a répondu avant la fin de la concertation.

STMicroelectronics a constaté que les dispositifs de proximité ont permis de libérer la parole, stimuler le débat et la contribution. Les thématiques de chaque rencontre ont permis de faire ressortir une tendance dans les centres d'intérêt : en effet, les réunions publiques dédiées aux impacts du projet, et durant lesquelles un dialogue a pu avoir lieu avec les acteurs du territoire, ont connu la plus forte mobilisation en présentiel comme en ligne.

Un bilan positif, malgré un « appel au boycott » de certaines organisations

Plusieurs associations et collectifs dont StopMicro38, Actionnaires pour le climat et le Collectif Grignon ont exprimé leur opposition au projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles.

Les membres des collectifs et associations, ont été invités à plusieurs reprises par les garants, et à toutes les réunions par STMicroelectronics, pour venir présenter leurs points de vue lors des réunions publiques. Pour autant, ils n'ont pas souhaité prendre part à ce processus démocratique qu'ils ont qualifié lors de la réunion publique du 2 avril de « simulacre ». Ils ont quitté la séance après quelques minutes en invitant les garants de la CNDP à démissionner. Ils n'ont ensuite que très peu participé aux autres rencontres.

Ils ont également organisé des actions spécifiques, en parallèle de la concertation préalable placée sous l'égide de la CNDP en distribuant des tracts, en manifestant devant l'entrée de certaines salles de réunion, en étant présents de manière déportée lors des réunions de proximité ou encore en organisant un week-end de mobilisation en avril « contre le monde connecté et l'accaparement des ressources par les industriels de l'électronique ».

Pour autant, le bilan en matière d'expression citoyenne est positif : en effet, une importante diversité d'acteurs et de publics a pu s'exprimer au travers de 1 478 contributions et près de 200 questions, et ce grâce à la pluralité des dispositifs de concertation proposés, à la mobilisation de STMicroelectronics pour aller recueillir l'expression citoyenne lors d'ateliers et des rencontres de proximité, et à la possibilité de contribuer en ligne sur la plateforme de la concertation.

3.1.2. Les éclairages apportés et l'évolution de la profondeur d'expression

Au démarrage de la concertation, certaines inquiétudes ont pu s'exprimer

Au démarrage de la concertation, en date du 24 mars 2024, après la [réunion publique d'ouverture](#) et la première [rencontre de proximité sur le marché de Crolles](#), le grand public avait partagé 359 contributions sur la plateforme de la concertation.

À ce moment, certaines questions et contributions exprimaient un sentiment de ne pas être suffisamment informés sur les impacts sociaux, environnementaux et territoriaux du projet, ainsi que sur la gestion de la ressource en eau.

Ce sentiment de manque d'information pouvait être, pour certains, générateur d'incompréhension, voire d'inquiétudes sur ces sujets, ou même d'opposition au projet.

Au début de la concertation, le public s'est également exprimé sur la nécessité d'évoquer les effets cumulés des projets industriels de la vallée, qu'ils s'agissent de projets déjà initiés ou à venir (Soitec, Ectra, etc.).

A ce stade de la concertation, le projet était parfois abordé de manière dichotomique avec des expressions réduites à une prise de position plutôt « pro-ST » ou « contre-ST » sur l'ensemble des enjeux :

- Les « **opposants au projet** », pour qui le progrès ne justifie pas les investissements exigés, qu'ils soient financiers ou environnementaux, qui réfutent le projet en bloc et qui interrogent STMicroelectronics sur son impact environnemental.
- Les « **engagés dans le projet** », pour qui les leviers de croissance qu'il représente auront un impact vertueux direct sur l'emploi, la réindustrialisation française, et la souveraineté européenne, tout en soulignant que les avancées technologiques serviront à la transition énergétique.

Au fil du temps, la concertation a permis de comprendre, d'échanger et de débattre, sur la base des éclairages apportés par des experts et des acteurs du territoire

La mobilisation de STMicroelectronics et de ses équipes a permis l'ouverture d'un réel dialogue, nourri par les éclairages et explications apportés par des experts et des acteurs du territoire sur les sujets pouvant générer certaines interrogations pour le grand public.

Les élus locaux se sont engagés dans la concertation, que ce soit le maire de Crolles comme son conseil municipal, les élus de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, ainsi que les collaborateurs de la métropole de Grenoble.

Ainsi, le 2 avril s'est tenue une [réunion publique sur les enjeux territoriaux du projet](#) avec différents temps ponctués par des éclairages apportés par les services de la Communauté de Communes Le Grésivaudan ainsi que ceux de Grenoble Alpes Métropole et en particulier les experts en charge des transports et des mobilités.

Puis, le 10 avril, la [webconférence sur l'eau](#) a apporté des éléments factuels sur le sujet de la gestion de la ressource en eau à l'échelle du Grésivaudan et de l'aire grenobloise. Des éléments ont été partagés de manière très factuelle et transparente par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, L'Agglomération de Grenoble Alpes Métropole, et l'Observatoire de l'eau. La participation et le témoignage de ces différentes

institutions ont permis de prendre du recul et d'apporter une vision globale sur des sujets de territoire, dont la responsabilité et les impacts dépassent le périmètre du site STMicroelectronics de Crolles.

Dès lors, STMicroelectronics a pu constater que les interventions et contributions du public, et de certains collectifs et associations étaient plus structurées, construites autour de références (articles et publications), et souvent étayées par des études et historiques de données.

Enfin le 11 avril, à l'approche de la fin de la concertation, l'association FNE38 est intervenue lors de la [réunion publique de synthèse](#) pour partager son point de vue.

Les différents dispositifs et autres interventions qui ont ponctué le processus de concertation préalable ont renforcé la dynamique de l'expression directe, et ce, jusqu'à la fin de la concertation.

En effet, à la suite de la réunion publique de synthèse du 11 avril, et jusqu'à la clôture de la concertation le 19 avril, les contributions ont continué à affluer sur la plateforme (485 contributions supplémentaires collectées) et au travers de nouveaux cahiers d'acteurs transmis par diverses parties prenantes dont des acteurs du territoire, associations et collectifs.

Ces avis ont pour la plupart appelé à un consensus "sous condition" en faveur du projet, en soulignant ses apports, tout en faisant appel à la responsabilité de tous les acteurs du territoire pour prendre des actions à court terme pour préserver les ressources.

La responsabilité individuelle et collective

Les regards croisés des différents acteurs, la transparence de l'information, ainsi que les réponses apportées aux questions du public, ont permis de libérer certains freins alimentés par des incertitudes et de monter ainsi en maturité dans les réflexions pour nourrir le débat.

La webconférence sur l'eau, a montré la dynamique collaborative des acteurs du territoire et est la parfaite illustration de l'engagement et de l'expression de la responsabilité individuelle de chaque acteur du territoire pour répondre aux enjeux de durabilité.

Les échanges ont permis de montrer que chaque acteur contribue aux enjeux communs :

- Les enjeux territoriaux : par exemple par le biais de l'Observatoire de l'eau de la CCLG,
- Les enjeux nationaux : par exemple sur la gestion de la ressource en eau et les perspectives à long terme.

Fort de cette expérience, STMicroelectronics réalise son ambition de garder le dialogue ouvert dans la continuité de ces dispositifs, et de poursuivre et renforcer son engagement sur le territoire dans une démarche d'information et de transparence.

3.2 LES ENSEIGNEMENTS SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET ET SUR LES ENJEUX DE LA MICROÉLECTRONIQUE

L'opportunité du projet, la place et l'avenir de la microélectronique dans notre société sont perçus comme des enjeux intrinsèquement liés. Ces deux thématiques ont été abordées tout au long de la concertation, lors des réunions publiques, des webconférences ou encore des rencontres mobiles.

STMicroelectronics a constaté que le sujet soulevait en même temps de l'enthousiasme, de la confiance mais aussi des divergences, interrogations et préoccupations chez les participants : progrès technique, souveraineté nationale, industrialisation, développement économique et social de la vallée de la microélectronique, nécessité de repenser les usages de la microélectronique, les modes de consommation et les méthodes de production vers des solutions plus « durables » et plus « utiles » ont été au cœur des échanges.

3.2.1. La microélectronique : un enjeu stratégique et sociétal

Le projet d'extension du site de Crolles, comme opportunité de maintien et renforcement de la souveraineté technologique nationale, a été cité à plusieurs reprises par le public.

« Je suis totalement pour cette extension. On ne peut plus opposer respect de l'environnement et progrès, alors que tout aujourd'hui, est digital. L'avenir est ici et il doit rester en France, pour l'emploi, l'indépendance industrielle et l'image de notre pays. Cette extension est une formidable opportunité, saisissons-la ! »

« Un grand projet industriel porteur de richesses et d'emplois pour la région. Favorable pour sa réalisation utile à notre souveraineté »

Source Solidée : contributions à la Rencontre de proximité du 17 avril 2024

Les étudiants du lycée Vaucanson de Grenoble se sont notamment interrogés comme le grand public et ont pu s'exprimer sur le sujet les 8 et 11 avril en répondant à la question « A-t-on besoin de plus de puces dans la vie quotidienne ? ». Ils ont conscience du rôle essentiel de la microélectronique dans de nombreux domaines du quotidien tels que les télécommunications, l'informatique, la santé, les transports ou encore l'énergie. Avec l'émergence de l'intelligence artificielle, des objets connectés et des véhicules autonomes, les scénarios de perspectives tablent sur une augmentation conséquente des besoins de microélectronique et donc de production.

Dans un monde de plus en plus connecté et dépendant des technologies numériques, la souveraineté technologique devient donc un enjeu stratégique majeur.

L'extension du site de Crolles représente pour le public :

- Une opportunité pour la France de consolider sa position dans le secteur des semi-conducteurs et de réduire sa dépendance vis-à-vis d'autres pays, tout en renforçant la place de l'Europe sur le marché du semiconducteur,
- Une réponse à un besoin d'avenir en contribuant aux avancées technologiques et à l'amélioration de notre qualité de vie,
- Un levier pour dynamiser le développement économique et social au niveau local, en contribuant à faire de l'Isère le berceau de l'innovation, de la formation et de l'emploi dans le secteur de la microélectronique.

Cependant, le public exprime également qu'il est essentiel de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociétaux et donc de concilier développement industriel et respect de l'environnement.

Comme le soulignent les garants dans leur bilan, le grand public s'est parfois interrogé sur la manière dont l'industrie répond à l'enjeu de souveraineté sachant qu'« [une grande part de la production est réexportée hors Europe.](#) »

Le Directeur du CEA-Leti, Sébastien Dauvé, a éclairé ce sujet à l'occasion de son intervention lors de la réunion d'ouverture du 22 mars : « [qu'] aujourd'hui le marché de la microélectronique fait face au défi de la tension croissante entre les Etats-Unis et la Chine, avec l'apparition de part et d'autre d'affrontements qui prennent la forme de nouvelles réglementations en matière d'export, s'empêchant mutuellement d'accéder aux technologies disponibles et aux matériaux nécessaires. L'Europe se retrouve dans l'étau entre ces deux blocs. En 2021, suite également à la pandémie de COVID et aux difficultés d'approvisionnement qu'elle a engendrées, les Européens ont réalisé qu'ils allaient devoir récupérer des parts de marché et retrouver de la souveraineté en la matière, c'est l'enjeu du « European Chips Act » : produire et maîtriser les technologies pour peser dans la balance des négociations mondiales. Ce n'est pas une autonomie totale qui est recherchée en microélectronique, mais plutôt le maintien d'un pôle d'excellence en France et d'un niveau de souveraineté plus important en Europe. »

[Consulter le replay de son intervention](#)

Outre l'aspect de la souveraineté, certains témoignages ont permis d'expliquer que le fait de produire en France et / ou en Europe, permet un meilleur contrôle des conditions de production.

« La micro-électronique fait partie de notre quotidien et je préfère acheter des produits fabriqués en France, dans des conditions durables, y compris environnementales, respectant des législations contraignantes, plutôt que des produits fabriqués à l'étranger dont on ne connaît pas les conditions et normes de production. Je soutiens ce projet et la création d'emplois qui y est associée notamment. »

« Concernant les problèmes écologiques, il est préférable qu'ils soient traités chez nous avec nos normes plutôt que les composants soient fabriqués en Chine au mépris de toute réglementation »

(Source Colidée : contributions)

3.2.2. La microélectronique et l'usage de l'électronique

«Quelle est la valeur ajoutée majeure que la microélectronique apporte à notre société ?»

«La place de la microélectronique dans notre société»

Les échanges et les débats ont rapidement dépassé le cadre de la concertation sur le projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles pour aller vers un débat sur nos usages de l'électronique et ses impacts. La microélectronique occupe une place centrale dans notre quotidien, comme en témoignent les 327 contributions partagées sur cette thématique sur le site internet dédié à la concertation :

<https://stmicroelectronics.je-contribue.com>.

Le public a exprimé percevoir la microélectronique comme « positive », « incontournable » et « indispensable », levier de transition écologique et de développement technologique.

Pour autant, il exprime aussi des questionnements sur nos modes de consommation.

La « surconsommation technologique » est contestée par certains en raison de la consommation des ressources nécessaires à la production et ses impacts potentiels, indissociables du projet soumis à concertation, conduisant le public à appeler à plus de sobriété.

En effet, une partie des participants se questionne sur les impacts de la fabrication des semi-conducteurs et ses effets négatifs potentiels sur le climat, l'environnement et la société. Ils s'interrogent sur les usages et les méthodes de production : exploitation de ressources naturelles, rejet de

polluants, émissions de gaz à effet de serre...

Des pratiques de production toujours plus durables et responsables, la recherche au service de l'utilisation de matériaux moins polluants, voire locaux, et de la durabilité des produits sont plébiscités.

STMicroelectronics, acteur citoyen et engagé, partage ces réflexions. Au service de la transition énergétique, il axe sa recherche et sa production vers des solutions et des produits durables.

En 2023 : 82% des nouveaux produits STMicroelectronics ont été classés "responsables" contre 77% en 2022.

Par exemple, les ingénieurs de STMicroelectronics en Isère œuvrent au quotidien pour créer des "produits responsables" qui se démarquent par leurs avantages environnementaux et sociaux : bas carbone, efficacité énergétique, respect de la planète et bien-être des personnes.»

3.2.3. Les opportunités au service de la transition

Pour rappel, la microélectronique joue un rôle clé pour les solutions de transition énergétique et des applications à impact positif dans des domaines variés au niveau social et économique (santé, technologie médicale, travail en distanciel, automatisation), climat et ressources (transition énergétique, électrification, innovation agricole), électronique personnelle et infrastructures de communication.

Une partie des participants, en particulier les salariés de STMicroelectronics, partage cet avis :

« Je suis très favorable à ce projet de l'extension du site de STMicroelectronics à Crolles !

La microélectronique est un domaine incontournable, et ses applications pour l'amélioration de nos conditions de vie sont multiples, en particulier dans les domaines de la santé et de la transition énergétique. »

« Président de l'association de l'électronique française, je me réjouis de l'extension du site de STMicroelectronics à Crolles pour 3 raisons :

1. L'électronique est indispensable à la transition écologique.
2. L'industrie électronique est une industrie en avance d'un point de vue environnemental.
3. La guerre aux portes de l'Europe nous invite à rester un pays fort avec des technologies de pointe. »

(Source Colidée : contribution)

Néanmoins, pour que ce projet d'extension soit entièrement ancré dans cette démarche, les répondants interpellent STMicroelectronics et plus globalement des acteurs du territoire à œuvrer au service de la transition.

Pour l'industrie et la Société

Les participants insistent sur le développement mutualisé de solutions technologiques en faveur de la transition énergétique, la microélectronique oui, mais en réponse aux sujets environnementaux.

« Renforcer les partenariats avec les entreprises et les start-ups innovantes dans le secteur de l'eau et de l'énergie ou en utilisant [nos] produits pour des applications novatrices »

(Source Colidée : contributions webconférence avec les salariés du 28 avril 2024)

La réduction des impacts est une priorité pour les participants, qui insistent sur la mise en place de synergies des acteurs dans l'optique de réduire les impacts de l'industrie à plus grande échelle.

Par exemple : « travailler avec des entreprises proches pour valoriser les calories perdues dans le processus de fabrication, à réutiliser dans d'autres processus de fabrication » ou « s'impliquer dans des projets de production d'énergie renouvelable communs ». *(Source Colidée : contributions webconférence avec les salariés du 28 avril 2024)*

Et parce que les répondants ont bien conscience d'avoir un rôle à jouer dans cette transition, ils insistent sur l'importance de l'éducation, de la sensibilisation et de la formation.

« Collaboration accrue avec l'Education Nationale au niveau des collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes élèves à l'importance de la durabilité des produits »

« Sponsoriser des filières de développement durable au sein des Universités »

« Être durable, c'est de ne pas consommer de ressources (matériels et énergétiques), sinon réutiliser (reconditionner) et enfin recycler. »

(Source Colidée : contribution)

Pour STMicroelectronics et son écosystème

Les participants appellent à la collaboration des instances territoriales sur les effets du projet et partagent un besoin d'exemplarité de STMicroelectronics en matière de prise en compte environnementale et sociétale, que ce soit sur le type de produits fabriqués (et utilisation de ces produits) et la façon de les fabriquer.

« Sur l'ensemble de ces sujets, il faut changer de logique : jusqu'à maintenant les collectivités mettent à disposition des industriels des financements, infrastructures et ressources communes comme l'eau, sans contreparties. Il faut que les richesses issues de notre travail participent à la pérennité de notre territoire en limitant les impacts de notre industrie et en assurant un développement soutenable socialement et écologiquement.»

(Source Colidée : Cahier d'acteur CGT)

En ce sens, ils proposent par exemple que soient réalisés des audits réguliers des partenaires et fournisseurs, en « leur demandant des engagements précis ».

D'autre part, les salariés plébiscitent la mise en place de dispositifs de collaboration concertante au sein de l'entreprise sur les sujets liés à l'environnement et aux impacts, avec notamment le lancement d'un

« groupe de salariés bénévoles au niveau mondial dédié à l'environnement pour collecter les idées déployées par chaque site et aider à la mise en place des actions associées (conférences, mise en place actions développement durable) etc.. ».

(Source Colidée : contributions webconférence avec les salariés du 28 avril 2024)

D'ores et déjà dans la volonté de se rassembler avec les diverses parties prenantes, STMicroelectronics participe et s'engage dans diverses initiatives pour l'amélioration de l'intégration de cette industrie dans le territoire.

Dans l'enseignement, la recherche, et l'emploi

STMicroelectronics est intégré au sein d'un tissu d'entreprises, start-ups, laboratoires de recherches avancées (CNRS, laboratoire UGA), des centres de recherches (CEA, entreprises...) et d'un système d'éducation supérieure dynamique avec des universités et écoles telles que INP Phelma, UGA, GEM, etc.

STMicroelectronics accueille régulièrement des enseignants et élèves pour faire découvrir ses activités et carrières et a également à cœur de contribuer à la formation des élèves des filières professionnelles.

Ainsi, en partenariat avec l'académie de Grenoble, le Greta, les lycées Vaucanson & Thomas Edison et les partenaires de l'emploi, STMicroelectronics a signé une convention de partenariat école entreprise et créé en janvier 2023 une école gratuite, financée par l'entreprise, de formation des métiers de la maintenance baptisée « ST Tech Academy ».

Sur la question de la gestion de l'eau dans le territoire et des impacts socioéconomiques

STMicroelectronics a participé à plusieurs instances pour présenter et débattre autour du projet d'extension et ses enjeux :

- Commissions de Suivi de Site organisées par la DREAL, et auxquelles sont invités les représentants d'associations environnementales, de riverains, les élus du personnel, des collectivités territoriales, etc.
- Pacte économique local de Grenoble Alpes Métropole,
- Observatoire sur l'eau de la Communauté de Communes le Grésivaudan.

3.2.4. Les perspectives de développement économique et social de la région

Les participants expriment un intérêt pour les perspectives de développement économique, de création d'emplois, de développement de compétences et des formations (et notamment le jeune public) amenées par ce projet d'extension dans la région.

STMicroelectronics est considéré par beaucoup comme un des acteurs majeurs de la croissance et du dynamisme du bassin grenoblois et de l'Isère, le projet d'extension est donc perçu comme un levier de croissance favorisant la création d'emplois, le soutien des commerces locaux, les services et renforcement de la dynamique sociale de la vallée.

Au titre de ce projet, STMicroelectronics s'est engagé en matière de création d'emplois : l'objectif visé étant d'atteindre la création de 1 000 emplois directs, près de 3 000 emplois indirects, former 100 personnes sur la période 2022-2026 et accueillir 50 apprentis/alternants par an.

STMicroelectronics s'attachera aussi à respecter son engagement en matière de mixité (30 à 50% de femmes selon les activités).

3.3 LES ENSEIGNEMENTS LIÉS AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les impacts environnementaux liés au projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles ont été au cœur des échanges durant la concertation, dans le respect de l'article 7 de la Charte de l'environnement qui stipule que « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement¹ ».

Considéré par certains comme « insuffisamment communicant » sur son projet, STMicroelectronics s'est saisi pleinement de l'outil « concertation » non seulement pour présenter de façon détaillée son projet industriel et faciliter la compréhension du contexte du projet, mais surtout pour en expliquer la réalité des impacts environnementaux.

Ce moment était très attendu : « ST doit communiquer régulièrement et de façon transparente afin de rassurer au sujet de la qualité de l'air et de l'eau, de la gestion des déchets (recyclage et évacuation), l'évolution de la consommation en eau. »

(Source Colidée : contribution)

Tout au long des étapes de la concertation, dans le dossier de concertation et à travers des formats d'échanges variés, STMicroelectronics s'est attaché à délivrer une information précise, des explications détaillées, s'appuyant, selon les publics concernés, sur des approches pédagogiques ou des données d'experts.

Lors de réunions publiques spécifiques

Dont celle du 2 avril qui portait sur « Les enjeux et les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) : comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un développement durable du Grésivaudan ? »

Elle a permis d'échanger, débattre, partager de l'information avec le public et les acteurs du territoire (agents de Grenoble Alpes Métropole et de la Communauté de Commune Le Grésivaudan) en plénière et lors des ateliers participatifs dédiés aux thématiques de l'emploi et la formation, de la mobilité et des transports, et des impacts du projet d'extension.

Cette réunion peut être visionnée en replay



¹<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/charte-de-l-environnement>.

Lors de la webconférence sur l'eau

La webconférence du 10 avril, intitulée « Echanges, témoignages, partages d'idées sur le thème de l'eau » rassemblait l'ensemble des acteurs territoriaux sur la gestion de l'eau.

Cette rencontre publique a reçu un accueil très favorable.

« Les chiffres avancés sont très intéressants, il faut les partager et les diffuser pour faire de la pédagogie et avoir une culture commune de l'eau au niveau du territoire »

(Source Colidée : contribution)

Elle a permis de présenter avec le concours de tous les acteurs un état des lieux partagé de la ressource en eau sur le territoire de la Métropole, les perspectives sur l'évolution de la ressource en eau par rapport à l'évolution du climat ainsi que l'utilisation de la ressource en eau sur le territoire du Grésivaudan.

STMicronics a ensuite présenté une vue des programmes de sobriété hydrique qui s'étendent à l'ensemble des sites STMicronics dans le monde.

Cette réunion peut être visionnée en replay

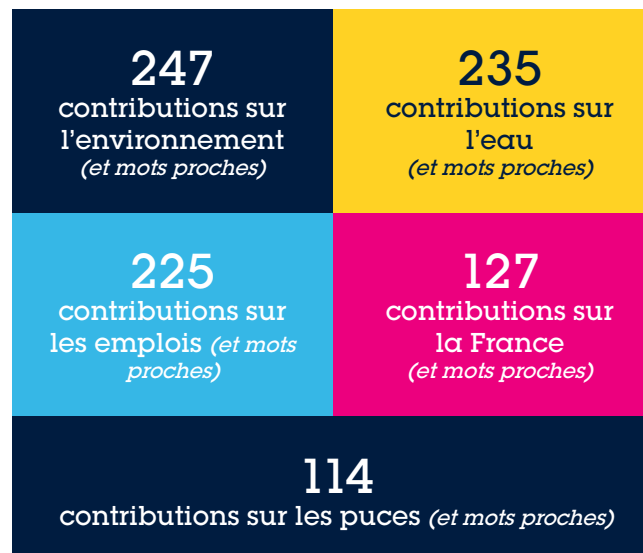


Via la plateforme Colidée

Les sections « contribuer » et « poser ses questions » de la plateforme de la concertation ont été accessibles à tous durant toute la période de la concertation, ce qui a permis au public de donner son avis au fil des jours et de poser des questions en fonction des sujets abordés.

L'intégralité des contributions sont à consulter sur Colidée - STMicronics - Projet d'extension du site de Crolles - Comprendre : (colidee.com)

Nombre de citations par mot-clé



(Source : plateforme de concertation Colidée)

3.3.1. L'eau, un des sujets clés de la concertation

En complément de réflexions en faveur d'un développement continu et innovant de techniques de réutilisation des eaux usées, plusieurs propositions vont dans le sens d'une adaptation structurelle des réseaux d'alimentation en eau sur le territoire.

Ceux ci devraient, pour les répondants, être capables de répondre aux besoins spécifiques des acteurs industriels, en préservant les réseaux d'eau potable qui devraient prioritairement servir aux usages domestiques.

L'actualité et les événements climatiques devenus plus réguliers (l'été 2022 a été mentionné), suscitent des questionnements de la part des citoyens et des appels à mieux anticiper l'éventualité de situations critiques.

« la question de l'eau potable est très importante au vu du problème climatique actuel et futur ! »

(Source Colidée : contribution)

L'eau est également une préoccupation importante des associations environnementales et de certains collectifs d'opposition dont STopMicro38 avec leur slogan « De l'eau, pas des puces ! »

Dans ce contexte, la concertation a eu pour rôle de délivrer des informations objectives aux publics intéressés afin de mieux saisir les enjeux et les impacts :

- A l'échelle de STMicronics : l'utilisation de la ressource en eau (provenance, volume),
- A l'échelle du territoire : la gestion de l'eau et la répartition de la ressource entre les usagers.

Maîtriser les volumes consommés de la ressource

Comme le souligne le bilan des garants publié le 13 mai 2024, STMicroelectronics a notamment fait un travail important pour prendre en compte la demande portant sur la présentation du cycle de l'eau.

Conscient du sujet sensible de l'eau en lien direct avec l'augmentation du volume utilisé, STMicroelectronics a expliqué à plusieurs reprises son cycle d'utilisation de l'eau, ses projections de consommation à l'horizon 2030, son engagement à doubler les volumes d'eau recyclée, sa motivation à utiliser les eaux issues des stations de traitement des eaux usées dès que celles-ci seront techniquement disponibles (ceci afin de préserver au maximum les ressources en eau potable).

« Je comprends difficilement le choix d'agrandissement d'une entreprise gourmande en eau. Creuser plus profond ne nous sauvera pas, il faudra au minima être exceptionnel dans le recyclage de l'eau. »

(Source Colidée : contribution)

Dans le même temps, la concertation a permis l'identification de solutions recommandées par les contributeurs pour diminuer l'impact sur la ressource en eau en diminuant la quantité d'eau consommée dans les process industriels, ou en accélérant le recyclage des eaux usées ou en choisissant une voie complémentaire d'approvisionnement

« Développer les solutions de recyclage de l'eau reste primordial. C'est ce que fait ST avec le projet STEL et avec les différentes initiatives portées par les deux FAB »

« Mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie »

(Source Colidée : contribution)

Enfin, certains acteurs demandent d'aller plus loin dans les études prospectives d'utilisation de la ressource en eau.

« Une étude hydrogéologique plus complète doit être envisagée pour préciser la quantité d'eau prélevée et la mise en fonctionnement et l'utilisation des forages. »

(Source Colidée : cahiers d'acteurs).

Le partage de la ressource et les priorités d'usage

Les acteurs locaux se sont organisés pour étudier la gestion prospective de la ressource en eau.

La métropole grenobloise a lancé une étude pour déterminer l'impact du changement climatique sur ses ressources en eau potable. Pour la réaliser, elle s'est appuyée notamment sur un projet de prospective sur le changement climatique mené par le département de l'Isère.

A noter que cette étude a démarré fin 2023 et qu'elle est toujours en cours.

Parallèlement, comme l'a décrit la cheffe de service de la gestion territoriale de l'eau, Grenoble Alpes Métropole à l'occasion de la webconférence sur l'eau du 10 avril ([consulter la synthèse](#)), « le territoire se dote d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) : véritable outil de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau à l'échelle des sous-bassins versants. Et le préfet de l'Isère a la volonté de mettre en place des PTGE sur tous les sous-bassins versants du département afin de disposer d'une gestion concertée de la ressource au niveau du département. Cette approche a pour objectif de mettre autour de la table tous les acteurs et tous les utilisateurs d'eau. Ainsi, chaque territoire disposerait d'un diagnostic : ressources disponibles, besoins actuels et besoins futurs ».

Ce mouvement de responsabilisation collective s'inscrit au-delà du projet STMicroelectronics, notamment pour la notion de régulation du partage de l'eau dans les divers usages du territoire qui fait son chemin auprès des instances publiques en charge de ces sujets.

« Il revient à la CCLG d'arbitrer par rapport à ses autres besoins : domestiques, d'équipements publics, d'équipements et d'activités et autres industriels. »

(Source Colidée : contribution)

Dans son cahier d'acteur, le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) propose par ailleurs de « porter les études et réflexions sur la gestion quantitative de l'eau (prélèvements dans les nappes et rivières, ainsi que les différents usages) sur tout ou partie de son périmètre (correspondant à la partie iséroise du bassin versant de la rivière Isère et ses affluents, élargi à la partie drômoise du bassin Vercors Bourne)».

C'est le DGA du pôle environnement et services publics - Grenoble Alpes Métropole, qui a permis de clarifier les questions du partage de la ressource en eau à l'occasion de son intervention lors de la webconférence sur l'eau du 10 avril.

Sur la disponibilité de la ressource et le partage entre les différents utilisateurs, il indique qu'au niveau de la métropole, « on estime que la consommation non domestique (c'est-à-dire celle liée aux activités professionnelles) représente environ 20% des volumes vendus ». Quant aux chiffres des prélèvements, sur le bassin versant du Rhône, « ils représentent 5 milliards m³ bruts par an, et donc environ 3 milliards m³ nets (net : c'est-à-dire sans restitution au milieu). La répartition de ces prélèvements est à peu près celle-ci : 50% pour l'irrigation, 25% pour les centrales nucléaires, 5% pour les activités industrielles. »

Sur la question de la sécheresse de 2022 et les arbitrages sur l'usage de l'eau, il a ainsi indiqué que la sécheresse de 2022 « a été très médiatisée et cela a eu pour effet de répandre la croyance que l'ensemble des ressources en eau en France étaient en tension, ce qui n'est pas le cas. », et qu'« il n'y a pas eu d'arbitrage au détriment des usagers domestiques. Et les décisions qui ont conduit à l'engagement de la métropole pour la fourniture élargie du Grésivaudan visent à ce qu'il n'y ait pas d'arbitrages à faire au détriment des usagers domestiques de l'eau, que ce soit ceux de la métropole et des territoires voisins également servis ».

Consultez la synthèse de son intervention et de ses réponses aux questions du public

La communauté de Communes Le Grésivaudan a lancé l'Observatoire de l'eau en invitant les acteurs concernés à contribuer.

En effet, depuis le mois d'avril 2023, l'idée d'un Observatoire de l'Eau à l'échelle de la communauté de communes a fait son chemin au sein de la Communauté de communes Le Grésivaudan. Son lancement marque l'engagement de mettre en commun à l'échelle du territoire des données sur la ressource en eau : provenance, usages des ressources, prélèvements, rejets...

Cet observatoire territorial implique tous les acteurs concernés prenant en compte les quatre grands secteurs que sont les consommateurs domestiques, industriels, agriculture et tourisme dont les stations de sports d'hiver. Il permettra de verser dans le domaine public les données d'analyse de la ressource en eau ce qui constitue une grande avancée.

Son objectif est de garantir la qualité du débat public sur le sujet des différents types d'eau (potable, nappe, réutilisation, ...) et leurs usages. Ainsi, la collectivité a voulu rassembler autour de données indiscutables, publiques et partagées par la communauté scientifique. Les analyses de l'Observatoire de l'eau seront mises à la disposition de tous les publics pour que l'ensemble des groupes usagers qui veulent y réfléchir disposent d'éléments tangibles.

STMicroelectronics participe activement au dialogue initié avec les collectivités locales.

Notamment dans le cadre de l'initiative de l'Observatoire sur l'eau du Grésivaudan en lien avec l'Etat, la Métropole, l'Agence du Bassin et l'Université.

Il a également contribué à la communication de la CCLG en particulier sur l'engagement en matière de recyclage.

De manière générale, STMicroelectronics se mobilise pour participer aux réflexions (Cf. *Partie IV – Engagements*).

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant la gestion de l'eau

1. Poursuivre l'engagement d'amélioration de la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation, avec la création d'infrastructures dédiées.
2. Continuer à augmenter le recyclage avec pour ambition de doubler le volume d'eau recyclée en 2030, et communiquer sur les avancées concrètes.
3. Contribuer activement aux réflexions et aux travaux menés dans le cadre de l'Observatoire sur l'eau mis en place par la Communauté de Communes Le Grésivaudan en particulier en matière de REUT (approvisionnement du site par réutilisation des eaux usées).
4. Réitérer et entretenir les échanges sur la gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, à l'image de la conférence sur l'eau du 10 avril, par le biais d'un événement dédié, par exemple dans le cadre de l'observatoire sur l'eau.

3.3.2. La question des rejets dans l'eau et dans l'air

Comme relevé par les garants, la concertation fait apparaître certaines questions concernant les rejets dans l'eau et l'air, au-delà du site lui-même. STMicroelectronics est invité par le public et les acteurs à présenter régulièrement ses engagements et actions à ce sujet, de façon claire et transparente.

« Il y aura plus de polluants rejetés dans l'Isère, la plupart des flux seront doublés. En admettant que ces polluants soient acceptables pour la faune et la flore comme le prévoit la préfecture, on ne tient pas compte de tous ceux qui seront ajoutés en aval par les autres industries... ».

(Source Colidée : contribution)

« La pollution de l'air dans le bassin grenoblois est une des plus fortes de France, l'effet cocktail des polluants sur la santé est très difficilement prévisible, là encore, il faut privilégier l'amélioration des filtres, pour éviter l'augmentation de la pollution. »

(Source Colidée : cahiers d'acteurs)

Des études d'impacts ont été menées par STMicroelectronics, qui confirment que les émissions prévues et attribuables au site ST avec le projet d'extension respectent les critères d'acceptabilité de la circulaire du 9 août 2013 des ministères en charge de l'Environnement et de la Santé (pour plus de détails, consultez le [Dossier de Concertation](#)).

3.3.3. L'artificialisation des sols et la préservation de la biodiversité

Comme le mentionne le bilan des garants, la question de l'artificialisation des sols ne s'arrête pas forcément au projet industriel de STMicroelectronics, mais également à ses conséquences en termes d'aménagements à prévoir pour l'accueil des nouveaux salariés (logements, transports...).

L'artificialisation des sols, le recul des terres agricoles, la préservation des zones humides et de la biodiversité en lien avec le site de Crolles, sont des points qui reviennent dans les contributions des citoyens et des acteurs.

« Le projet d'extension va avoir des impacts sur l'urbanisation : habitations, services, commerces... Les conséquences doivent être analysées et présentées au public : imperméabilisation, îlots de chaleur, accueil de la biodiversité... ».

(Source Colidée : cahiers d'acteurs)

Une recommandation faite à STMicroelectronics il y a déjà quelques mois a d'ailleurs été citée à plusieurs reprises, celle de construire un parking en silo afin de limiter l'emprise au sol et de préserver la biodiversité impactée dans le cadre du projet d'extension.

« L'objectif de ne plus artificialiser de terres est un impératif pour préserver notre capacité à nous alimenter, préserver le cycle de l'eau, préserver la biodiversité. Afin que cela ne pèse pas rapidement sur l'ensemble des terrains à proximité du site, il est impératif que STM crée un parking en silo afin de limiter l'emprise au sol du stationnement de véhicule »

(Source Colidée : cahiers d'acteurs)

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant l'environnement et la biodiversité

1. Réaliser les études sur la création d'un parking silo, alternative durable en matière de mobilité sur le site
2. Poursuivre les actions de préservation de la biodiversité menées avec nos partenaires (LPO, lycée horticole, etc.) et communiquer sur les réalisations dont le reboisement.
3. Partager les informations sur les avancées du projet à l'occasion d'une réunion publique annuelle à laquelle ST s'est engagée.
4. Réaliser des campagnes régulières de suivi du milieu afin de contrôler l'impact du projet (inventaire faune-flore, suivi hydrologique des sols).

3.3.4. Le rôle d'exemplarité de l'industriel

La démarche responsable de STMicroelectronics en tant qu'acteur industriel engagé est répertoriée et publiée chaque année dans son rapport de développement durable. Elle se déploie à de nombreux niveaux depuis plusieurs décennies sur l'ensemble de ses sites.

La concertation préalable sur le site de Crolles a fait ressortir aussi bien les attentes des publics vis-à-vis de STMicroelectronics, que des initiatives intéressantes déjà lancées par celui-ci grâce à des collaborations spécifiques avec certains acteurs locaux, comme c'est le cas avec le SMMAG sur l'évolution des transports des salariés.

« STMicroelectronics, avec ses sites de Crolles et Grenoble est pleinement intégré à ce dispositif notamment à travers l'organisation d'un diagnostic mobilité en mai 2023 et l'organisation d'opérations de sensibilisation régulières à la promotion des modes alternatifs à la voiture »

(Source Colidée : cahiers d'acteurs)

En outre, compte tenu de l'importance du projet d'extension à Crolles certains participants ont posé des questions sur les contreparties au soutien public, et ont exprimé leurs attentes quant à l'exemplarité que STMicroelectronics doit adopter dans la conduite globale de son projet et la mesure de ses impacts.

« ... connaître les éco-conditionnalités posées par l'Etat en contrepartie des 2,9 milliards d'euros d'aides économiques engagées pour le financement du projet »

(Source Colidée : cahier d'acteur)

« Le projet d'extension de l'usine STMicroelectronics à Crolles doit être exemplaire d'une industrialisation faite avec des standards sociaux et environnementaux très élevés, supérieurs aux standards hors Europe.»

(Source Colidée : Cahier d'acteur FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 38)

«Les besoins auxquels répond notre industrie doivent être mis en regard de leurs impacts sociaux et environnementaux afin de permettre des choix éclairés et conscients : impacts locaux environnementaux, vérification de l'absence de travail des enfants pour l'extraction de terres rares, présence de puces dans l'armement utilisé dans divers conflits dans le monde, lutte contre l'obsolescence programmée, recyclabilité des produits après usage...»

(Source Colidée : Cahier d'Acteur CGT).

Ce rôle d'exemplarité, comme il est apparu au fil des semaines, passe d'abord par la présentation de données claires, expertes et factuelles. Durant la concertation, cela a permis à une grande majorité du public d'être éclairée sur des points « sensibles » et de se forger un avis fondé sur des données fiables.

« Le débat sur l'eau semble plutôt résolu, les études montrent que l'impact sur les ressources en eau sur le territoire n'est pas aussi important. »

(Source Colidée : contribution)

En conclusion de cette partie évoquant les préoccupations environnementales, une tendance forte se dégage à l'issue de cette concertation, celle du « Oui, mais... ».

« Une industrialisation peut être nécessaire, mais pas à n'importe quel prix ».

(Source cahiers d'acteurs)

Des contributions considèrent que ce projet peut apporter de nombreux bénéfices au territoire (développement économique, emploi, innovation, ...) mais sous certaines conditions à respecter impérativement. Car il est confirmé que les préoccupations environnementales sont très présentes à l'esprit des citoyens et des acteurs, quel que soit leur âge, au regard de l'importance du projet et de ses impacts qui vont bien au-delà du site industriel lui-même. Il est attendu un continuum dans le partage régulier des données réglementaires, sur la consommation et l'usage des ressources, à l'occasion d'étapes de suivi du respect des engagements qui seront pris par STMicroelectronics.

« Nous ne nous opposons pas à cette industrie mais elle ne doit pas se développer au détriment de notre environnement et de notre qualité de vie ».

(Source Colidée : cahier d'acteur).

Certaines contributions appellent à la sobriété dans le développement des activités, et ce afin de respecter la qualité de vie des habitants et de leur environnement.

« La sobriété va être notre survie ».

(Source Colidée : contribution)

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant la prévention des risques technologiques

1. Poursuivre le dialogue engagé avec les autorités compétentes au sujet des différents plans de prévention.
2. Communiquer en interne comme en externe sur les moyens de prévention des risques mis en œuvre par le site (salle de contrôle, équipe dédiée, relations avec les autorités compétentes et notamment le SDIS).
3. Poursuivre la maîtrise des rejets atmosphériques et les programmes de réduction des GES (Gaz à Effet de Serre) du site, au travers du programme de neutralité carbone

3.4. LES ENSEIGNEMENTS LIÉS AUX IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PROJET

Les participants à la concertation soulignent l'importance de prendre en compte les enjeux socio-économiques du projet tels que le logement, les transports en commun et l'impact sur les routes et l'environnement immédiat.

3.4.1. Des regards contrastés sur la croissance

Les opportunités du projet sont synonymes pour certains de développement et vont permettre de confirmer le dynamisme économique de la vallée, tandis que d'autres se questionnent sur les impacts d'une telle croissance de toutes les activités, et pas seulement celle de STMicroelectronics, sur leur qualité de vie.

Le dynamisme territorial salué par certains

Le développement de la vie locale est pour certains un synonyme de qualité de vie. Les contributeurs soulignent pour certains que l'extension du site de Crolles représente une opportunité majeure pour le développement de la vie locale.

La création d'emplois dans la région permettrait ainsi de dynamiser l'économie locale et régionale, offrant des perspectives d'emploi dans divers secteurs.

« La vallée du Grésivaudan est en plein essor. ST est et restera une locomotive pour le développement économique et humain dans notre secteur géographique »

(Source Colidée : contribution)

Les contributeurs soulignent également que « la création d'emplois dynamise la vie locale et permet aux locaux de bénéficier d'infrastructures remarquables pour une ville de la taille de Crolles »

(Source Colidée : contribution)

Certains répondants sont donc extrêmement favorables au projet et font preuve d'une certaine « reconnaissance » vis-à-vis de STMicroelectronics. Selon eux, l'entreprise est un vecteur de développement sur le territoire et a permis à Crolles et à la région de devenir un pôle d'attractivité commerciale et industrielle. Le projet d'extension représente pour eux un moyen de renforcer la souveraineté technologique nationale et de développer les emplois locaux, soutenir les infrastructures, les commerces et les services publics, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants de la région.

La quiétude de la vallée regrettée par d'autres

Pour certains répondants, l'activité économique de proximité doit s'intégrer au mieux dans le territoire et ses enjeux, et l'équilibre de vie est parfois difficile à trouver.

« ça s'est développé dans la vallée, c'est bien, mais maintenant c'est trop »

(Source Colidée : contribution)

Les principaux axes d'inquiétude des participants sont la maîtrise du coût du foncier, la gestion de la mobilité, et l'adaptation des infrastructures à la population supplémentaire que représente la perspective des 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects supplémentaires.

« Ce projet paraît pertinent, l'une des problématiques qui va se poser, c'est comment va-t-on accueillir toutes ces nouvelles personnes dans la vallée (logement/circulation) ? Cela me paraît compliqué, dans un secteur extrêmement bondé aux heures de pointe. »

(Source Colidée : contribution)

Certains habitants estiment devoir renoncer ainsi à leur qualité de vie, à leurs paysages et au « calme de la vallée » au profit des activités industrielles.

« Vue du ciel, la vallée du Grésivaudan est franchement devenue très moche », « L'usine prend toute la place dans la vallée, il n'y a plus de place pour la nature. »

(Source Colidée : contribution)

Pour que l'extension du site de Crolles soit acceptée, il faut, pour les participants, qu'elle s'accompagne d'un développement des capacités d'accueil de la ville.

3.4.2. Les attentes et questionnements en termes de mobilité, d'offre d'infrastructures et de logement

Certaines contributions expriment notamment des craintes quant aux effets cumulés des activités industrielles dans la région, ainsi que sur l'urbanisation accrue et ses conséquences sur les logements, les transports et les services locaux. Ces contributeurs mettent l'accent sur la nécessité de repenser la mobilité et faire évoluer les logements et les services afférents à ce projet.

La mobilité, les transports

Certains contributeurs déplorent le développement et l'urbanisation de la ville ainsi que la hausse du nombre d'habitants. La circulation est déjà jugée difficile pour certains. Ils s'inquiètent d'une augmentation trop importante du trafic et insistent donc sur la nécessité de développer l'offre de transports publics : Train (RER), Tram, bus etc.

Lors des échanges qui ont eu lieu à l'occasion de l'atelier sur les impacts du projet le 2 avril dernier, les réflexions ont permis de faire émerger des propositions du public.

Par exemple de mettre en connexion la zone de Crolles avec le réseau grenoblois, et de travailler à un meilleur maillage territorial pour les mobilités douces, ce qui permettrait aux habitants du territoire d'adopter de nouveaux comportements et ainsi participer à la dynamique des multiples transitions encouragées par la collectivité locale.

« L'extension du site ST Crolles va avoir un impact sur la mobilité. Il est donc urgent de favoriser des circuits courts avec une densification de l'habitat dans un rayon de 10km, la mise en place de moyens de transport collectifs (RER à la gare de Brignoud, lignes de bus en site propre) et le développement d'aménagements cyclables sécurisés (pistes, déclassement de voirie) »

(Source Colidée : contribution).

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant les transports et les flux de marchandises sur le site

1. Maintenir le dialogue avec l'Etat et les collectivités au sujet des grands chantiers concernant la mobilité à l'échelle du territoire (Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole) en particulier sur le projet de RER Grenoblois.
2. Au sein de l'entreprise, accélérer l'effort pour le développement des modalités de transports doux en alternative à la voiture individuelle.
3. Poursuivre notre participation aux réflexions dans le cadre du Plan de mobilité inter-entreprises avec les collectivités.
4. Maintenir un haut niveau d'exigence vis-à-vis de nos partenaires en matière de respect des règles et des normes en matière d'acheminement et d'expédition de marchandises

Le logement et les infrastructures publiques

Pour les habitants, la ville et ses alentours doivent également pouvoir accueillir les employés (+ 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects estimés avec l'extension du site).

Ils expriment des attentes et questionnements sur les thèmes de la mobilité, de l'offre d'infrastructures et du logement et notamment sur la question du foncier et des capacités d'acquisition foncière pour les populations les plus jeunes.

Pour eux, il faut mesurer l'impact de cette croissance de population en considérant l'accessibilité au logement de toutes les populations dans un contexte d'augmentation des prix du foncier qu'il ne faut surtout pas sous-estimer. Ils préconisent la construction de logements supplémentaires, à des prix maîtrisés.

Dans le même temps, ils appellent les collectivités publiques à adapter conséquemment les infrastructures de la ville, pour permettre un accueil de ces nouvelles populations tout en conservant l'accès aux services publics. Ils soulignent en outre l'importance de développer les offres de service sur le territoire : besoins en crèches, places dans les écoles, etc.

« Un thème n'a pas été abordé. Tous ces salariés qui pourront s'installer dans la vallée du Grésivaudan, auront besoin de crèches et de places dans les écoles primaires, collèges et lycées. Rien n'a été questionné sur ce point et pourtant, c'est fondamental. Je ne pense pas que les communes ont les moyens pour agrandir les écoles maternelles et élémentaires sans oublier les cantines. »

(Source Solidée : contribution)

C'est à l'occasion de la réunion de synthèse du 11 avril que le maire de Crolles, a apporté des éclairages en indiquant que la capacité d'accueil des écoles de Crolles était calibrée pour ce développement.

« Il y a 30 ans au moment de l'installation de STMicrelectronics, 1 200 élèves étaient scolarisés sur la commune pour 8 400 habitants. Aujourd'hui il y a 8 500 habitants et 850 enfants scolarisés (certainement dû à la baisse de la natalité). En tous cas, les écoles sont dimensionnées pour accueillir jusqu'à 1 200 élèves. »

(Extrait de son intervention le 11 avril à la réunion de synthèse).

Il a par ailleurs eu des propos rassurants sur la capacité du territoire concernant le logement.

Vous pouvez consulter le replay de son intervention sur le site de la concertation.

Sur la question du logement, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et le SMMAG ont présenté les programmes 2024 en manière de logement (+4 394 logements d'ici à 2029, dont 1 038 logements sociaux) et de transport (réseau vélo, service de covoiturage et nouveau réseau de bus) lors de l'atelier sur les mobilités et les transports.

Pour plus de détails

Le détail de leurs interventions relatives aux programmes « Logement » et « Transport » est à consulter sur la présentation du 2 avril sur la mobilité et les transports).

Également, et comme l'ont souligné les garants dans leur bilan de la concertation, la Communauté de Communes le Grésivaudan et le SMMAG ont tous deux publié des cahiers d'acteurs dans lesquelles ils détaillent les différents projets concernant les transports en commun et les modes de déplacement doux, ainsi que du calendrier de leur mise en place.

Comme l'a rappelé M. le maire de Crolles lors de la réunion du 11 avril, l'entreprise contribue indirectement au développement de la commune de Crolles.

« Pour la ville de Crolles, les taxes foncières représentent 4,8 Millions d'euros de recettes. La part payée par STMicrelectronics équivaut à 2,5 Millions d'euros - ce qui correspond au coût presque exact de la réhabilitation énergétique d'une des écoles de la commune. »

(extrait de son intervention du 11 avril)

3.4.3. Les attentes et questionnements en matière d'emploi et de formation

Les contributions, notamment celles des étudiants et salariés, abordent les thématiques de l'emploi et du logement, pour lesquels ils voient en ce projet un levier de croissance.

Les opportunités socio-économiques

Les contributeurs reconnaissent les opportunités d'emplois à long terme offertes par l'extension du site de Crolles, en particulier pour les jeunes qui y voient la perspective d'emplois (directs et indirects) dans la continuité de leurs études.

L'opportunité apparaît sur un marché de l'emploi porteur et à proximité, de manière pérenne, à condition de s'assurer de l'emploi d'acteurs locaux et de favoriser une sous-traitance de proximité.

« On a quand même de la chance. Ce projet offre des opportunités d'emplois pour les jeunes et ça fait vivre tous les sous-traitants »

(Source Colidée : Contribution marché de Crolles 24 mars 2024)

« Le projet d'extension de Crolles est une énorme opportunité économique pour toute l'agglomération grenobloise et par extension le département de l'Isère, la région Rhône Alpes Auvergne et la France... Ce site permet de faire vivre des milliers de familles, que ce soit directement des familles de salariés, mais aussi les familles des sous-traitants et des entreprises que ST Crolles fait travailler »

(Source Colidée : contribution)

Cependant, les participants souhaitent qu'une attention particulière soit portée à la nécessité de maintenir les emplois locaux et de fidéliser les compétences sur le territoire pour que le projet soit réellement profitable à l'écosystème de la vallée.

En effet, les contributeurs appellent également à considérer en priorité la population de jeunes diplômés et techniciens de la vallée afin qu'ils ne quittent pas le territoire.

« Faire en sorte que ce soit des emplois locaux »

(Source Colidée : contribution)

À ce titre certains préconisent d'améliorer l'accès à des formations de qualité, d'offrir de meilleures perspectives d'évolution et de travailler l'attractivité de l'entreprise en termes de salaires et avantages sociaux.

Le tout, sans oublier les salariés actuels qui souhaitent que STMicroelectronics veille à garantir la mobilité interne et ouvre des opportunités d'avancement pour les employés.

« Avec la création de 1 000 nouveaux emplois grâce à ce projet d'extension, il est crucial de garantir la mobilité interne et les possibilités d'avancement pour les employés actuels. A-t-il été envisagé des mesures spécifiques ou des programmes de développement professionnel pour faciliter ces transitions et promouvoir la croissance interne au sein de l'entreprise »

(Contribution Colidée : rencontres mobiles avec les salariés du 8 au 15 avril 2024)

« Selon les données présentées, le recrutement de salariés locaux semble problématique car les compétences rares demandées ne sont pas forcément sur le territoire et alors on fait comment ? »

(Source Colidée : contribution)

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant l'intégration de nouveaux salariés

1. Accompagner l'évolution vers l'industrie 4.H (ce qui fait référence au 4.0 avec la prise en compte d'une dimension humaine forte), en développant la formation, l'amélioration de l'environnement de travail et maintenir les efforts pour renforcer l'attractivité et la diversité.

2. Accompagner les collaborateurs dans les trajets domicile-travail (Plan de Mobilité Entreprise).

3. Renforcer l'information sur les services publics (transports et mobilité, aide au logement, et autres informations pratiques) lors de l'intégration des nouveaux salariés et en lien avec les collectivités.

Une offre de formation en adéquation avec le marché de l'emploi : la mobilisation des acteurs du territoire

Les participants évoquent les opportunités, la nécessité de lien entre le développement de ces projets industriels et la formation professionnelle. La formation des jeunes aux métiers de production des technologies de semi-conducteur, directement par les acteurs économiques tels que STMicroelectronics, sans perdre le lien avec l'Éducation nationale, a notamment été plébiscitée (à l'occasion des ateliers relatifs aux impacts du projet sur le territoire, le 2 avril à Crolles).

De véritables coopérations sont souhaitées entre l'Éducation nationale et les acteurs employeurs.

« Je suis à fond derrière ce projet parce que c'est une source importante de partenariat et de synergie avec l'Éducation nationale et la formation de nos jeunes notamment ceux issus de la voie technologique et professionnelle. »

(Source Colidée Contribution : rencontre de proximité du 17 avril 2024)

Lors des ateliers thématiques sur les impacts du projet d'extension sur le territoire le 2 avril dernier, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et STMicroelectronics ont apporté des éclairages sur les dispositifs mis en place pour proposer des offres de formation et favoriser l'accès à l'emploi dans la vallée.

Ainsi, la CCLG prévoit de déployer plus largement le dispositif PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi) et travaille à la réalisation d'une Maison Emploi Formation d'ici à la fin 2026.

L'offre de formation dans la vallée (ingénierie microélectronique, universités) est, depuis 2023, enrichie par l'offre de la **ST Tech Academy**, lancée par STMicroelectronics en partenariat avec le GRETA de Grenoble et qui propose des formations aux métiers de la Maintenance, du Process et de la Production.

Le détail est à consulter sur la présentation du 2 avril sur la formation et l'emploi.

Les engagements pris par STMicroelectronics concernant la formation et le recrutement

1. Poursuivre l'effort de recrutement et le développement des compétences sur le bassin d'emploi (Forums emploi, partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, etc.).
2. Après les 2 premières promotions, confirmer la poursuite de la ST Tech Academy pour participer à la structuration de la formation et accompagner la montée en compétences de tous les publics (en lien avec les acteurs locaux de l'éducation et de l'emploi)
3. Poursuivre son engagement auprès des acteurs de la formation initiale et de la formation continue et contribuer à renforcer durablement la filière d'excellence de la microélectronique sur le territoire (ex : lycée technologique Pierre Termier de Grenoble, lycée technologique Vaucanson, lycée Thomas Edison et le GRETA)

En conclusion, devant les questions exprimées au sujet des effets cumulés de la croissance, apparaît la nécessité de continuer à travailler de concert à la responsabilité commune sur les thématiques de territoire.

Comme nous l'avons constaté au travers des échanges et contributions, les participants réclament que STMicroelectronics s'inscrive dans une démarche de partenariat et de synergie avec les autres acteurs locaux.

STMicroelectronics considère les échanges menés dans le cadre de la concertation préalable comme une opportunité pour poursuivre la coopération engagée entre les différents acteurs pour assurer le développement durable du territoire et au bénéfice de ses habitants.

3.5. SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS DE STMICROELECTRONICS

Concernant la suite de la concertation préalable et la continuité du dialogue avec les parties prenantes

1. Poursuivre le processus administratif avec le dépôt d'une Demande d'Autorisation Environnementale.
2. Poursuivre la dynamique concertante jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique :
 - i. Permettre l'accès aux documents de la concertation préalable en laissant la plateforme internet Colidée ouverte (dossier et bilan de la concertation, vidéos des réunions publiques et événements participatifs, comptes rendus, etc.)
 - ii. Continuer à échanger en laissant ouverte l'adresse email concertation@st.com
3. Programmer une nouvelle rencontre de proximité sur le marché de Crolles afin d'aller au contact du public pour échanger sur le projet.
4. Renforcer la communication en direction des riverains avec un courrier annuel notamment sur les programmes de gestion du bruit (en complément de la ligne directe 7/7, 24/24).
5. Organiser un moment d'échange annuel avec les riverains sur le site de Crolles (sur inscription).
6. Poursuivre l'information auprès des salariés tout au long de la vie du projet.
7. Organiser une réunion publique annuelle dès 2025 en lien avec les pouvoirs publics.
8. Poursuivre les échanges dans le cadre des instances officielles de dialogue et de coopération à l'échelle du territoire : Comité départemental de la microélectronique, Pacte économique local de Grenoble Alpes Métropole, Comités régionaux et départementaux France 2030, etc.
9. Participer à d'autres instances officielles de réflexion sur les enjeux territoriaux identifiés dans le cadre de la concertation préalable (transports, logement, etc.) .
10. En lien avec les partenaires du territoire (CEA-Leti, Minalogic, par ex), accentuer l'effort de communication sur les impacts positifs de la microélectronique pour la société et pour le développement durable. Par exemple dans les domaines de la transition écologique, de la santé ou bien encore de la transformation digitale.

Concernant la formation et le recrutement

1. Poursuivre l'effort de recrutement et le développement des compétences sur le bassin d'emploi (Forums emploi, partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, etc.).
2. Après 2 premières promotions, confirmer la poursuite de la ST Tech Academy pour participer à la structuration de la formation et accompagner la montée en compétences de tous les publics (en lien avec les acteurs locaux de l'éducation et de l'emploi).
3. Poursuivre notre engagement auprès des acteurs de la formation initiale et de la formation continue et contribuer à renforcer durablement la filière d'excellence de la microélectronique sur le territoire (ex : lycée technologique Pierre Termier de Grenoble, lycée technologique Vaucanson, lycée Thomas Edison et le GRETA).

Concernant l'intégration des nouveaux salariés de STMicroelectronics

1. Accompagner l'évolution vers l'industrie 4.H (ce qui fait référence au 4.0 avec la prise en compte d'une dimension humaine forte), en développant la formation, l'amélioration de l'environnement de travail et maintenir les efforts pour renforcer l'attractivité et la diversité.
2. Accompagner les collaborateurs dans les trajets domicile-travail (Plan de Mobilité Entreprise).
3. Renforcer l'information sur les services publics (transports et mobilité, aide au logement, et autres informations pratiques) lors de l'intégration des nouveaux salariés et en lien avec les collectivités.

Concernant les transports et les flux de marchandises sur le site

1. Maintenir le dialogue avec l'Etat et les collectivités au sujet des grands chantiers concernant la mobilité à l'échelle du territoire (Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole) en particulier sur le projet de RER Grenoblois.
2. Au sein de l'entreprise, accélérer l'effort pour le développement des modalités de transports doux en alternative à la voiture individuelle.
3. Poursuivre notre participation aux réflexions dans le cadre du Plan de mobilité inter-entreprises avec les collectivités.
4. Maintenir un haut niveau d'exigence vis-à-vis de nos partenaires en matière de respect des règles et des normes en matière d'acheminement et d'expédition de marchandises.

Concernant la gestion de l'eau

1. Poursuivre l'engagement d'amélioration de la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation avec la création d'infrastructures dédiées.
2. Continuer à augmenter le recyclage avec pour ambition de doubler le volume d'eau recyclée en 2030, et communiquer sur les avancées concrètes.
3. Contribuer activement aux réflexions et aux travaux menés dans le cadre de l'Observatoire sur l'eau mis en place par la Communauté de Communes Le Grésivaudan en particulier en matière de REUT (approvisionnement du site par réutilisation des eaux usées).
4. Répéter et entretenir les échanges sur la gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, à l'image de la conférence sur l'eau du 10 avril, par le biais d'un événement dédié, par exemple dans le cadre de l'observatoire sur l'eau.

Concernant l'environnement et la biodiversité

1. Réaliser les études sur la création d'un parking silo, alternative durable en matière de mobilité sur le site.
2. Poursuivre les actions de préservation de la biodiversité menées avec nos partenaires (LPO, lycée horticole, etc.) et communiquer sur les réalisations dont le reboisement.
3. Partager les informations sur les avancées du projet à l'occasion d'une réunion publique annuelle à laquelle ST s'est engagée.
4. Réaliser des campagnes régulières de suivi du milieu afin de contrôler l'impact du projet (inventaire faune-flore; suivi hydrologique des sols).

Concernant la prévention des risques technologiques

1. Poursuivre le dialogue engagé avec les autorités compétentes au sujet des différents plans de prévention.
2. Communiquer en interne comme en externe sur les moyens de prévention des risques mis en œuvre par le site (salle de contrôle, équipe dédiée, relations avec les autorités compétentes et notamment le SDIS).
3. Poursuivre la maîtrise des rejets atmosphériques et les programmes de réduction des GES du site, au travers du programme de neutralité carbone.

PARTIE IV :

LES DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS DE LA CNDP ET LES RÉPONSES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

À l'issue de la concertation préalable, les garants ont remis leur bilan en conclusion duquel ils ont posé des questions au porteur du projet et formulé des recommandations. Certaines de ces recommandations s'adressent également à l'État et aux acteurs du territoire.

Ce bilan et sa synthèse sont disponibles sur le site de la concertation et celui de la Commission Nationale du Débat Public.

4.1. RÉPONSES AUX QUESTIONS DES GARANTS

Question 1 :

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concertation préalable avant l'enquête publique ?

STMicroelectronics avait initialement considéré que s'agissant d'un projet sur un site déjà exploité et qui constitue l'extension d'une usine existante, une concertation préalable ne s'imposait pas. Par la suite, STMicroelectronics a considéré les recommandations l'incitant à placer sous l'égide de la CNDP la poursuite du dialogue avec le public et a donc saisi la CNDP le 1^{er} février 2024. La concertation préalable, sous l'égide de la CNDP, s'est déroulée du 22 mars au 19 avril 2024.

Question 2 :

Quelles sont les différences / modifications intervenues sur le projet entre l'enquête publique et la concertation préalable ?

Au cours des derniers mois, STMicroelectronics a

décidé de faire évoluer certaines caractéristiques de son projet. Ces évolutions s'inscrivent dans la démarche de développement durable et de progrès continu de STMicroelectronics et dans la volonté de réduire l'empreinte environnementale. Ces évolutions portent notamment sur 3 enjeux clés :

- **L'eau :** STMicroelectronics a revu ses besoins en termes d'usage et de volume et n'aurait recours au prélèvement dans la nappe alluviale de l'Isère que de manière ponctuelle uniquement, et seulement en cas de dysfonctionnement de son installation de réutilisation de ses effluents liquides après traitement. Comme cela a été expliqué pendant la concertation préalable, la demande du nombre de forages et leurs débits seront donc réduits.
- **L'aménagement :** STMicroelectronics a démarré l'étude d'un projet de parking multi-niveaux, dit « en silo », afin de supprimer les installations temporaires extérieures au site, et pouvoir accueillir les véhicules des futurs salariés.
- **La biodiversité :** STMicroelectronics a décidé de lancer des études complémentaires faune/flore dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transition écologique de son site de Crolles.

Question 3 :

STMicroelectronics déposera-t-il une nouvelle demande d'autorisation environnementale ?

STMicroelectronics a récemment déposé une nouvelle demande d'autorisation environnementale.

Question 4 :

Grenoble-Alpes-Métropole a annoncé qu'il fournirait un débit d'eau maximum de 29 000 m³/j soit 1 200 m³/h à la Communauté de Communes du Grésivaudan qui elle-même a annoncé qu'elle pouvait fournir STMicroelectronics à hauteur de 800m³/h au maximum. Pour répondre à ses besoins ST utilisera en complément de l'eau recyclée (installation « REUSE ») et en cas d'indisponibilité de cette dernière utilisera de l'eau qu'elle pompera dans la nappe à travers des captages.

Quelles sont les études approfondies de l'impact de ces captages qui seront menées, et comment se fera la coordination avec les autres acteurs qui utilisent également l'eau de la nappe (Teisseire, agriculteurs...) ?

L'utilisation de l'eau de nappe dans cette zone est envisagée uniquement comme une solution de secours en cas d'indisponibilité de la station de recyclage des eaux usées «REUSE» (pour éviter de solliciter le réseau d'eau potable). Dans ce cadre, une étude d'impact hydrogéologique complémentaire a été conduite début 2023 qui a conclu que l'impact du pompage resterait inférieur au débit de réalimentation moyen de la nappe.

La coordination avec les autres acteurs sur ce sujet pourrait être réalisée sous l'égide des autorités compétentes et via l'Observatoire sur l'eau de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, en lien avec l'Etat, la Métropole, l'Agence du Bassin, l'Université, etc. Comme il le fait déjà, STMicroelectronics continuera à participer aux travaux et réflexions de cet observatoire.

Question 5 :

Quelles sont les contreparties de la subvention de

l'État de 2,9 Mds € ?

Le projet d'extension du site de production de semiconducteurs à Crolles répond à plusieurs enjeux : résilience et souveraineté en matière d'approvisionnement en semi-conducteurs, réindustrialisation de la France et création d'emplois industriels, programmes d'amélioration continue en matière de développement durable.

En lien avec la contribution à la souveraineté, et afin de servir des besoins prioritaires nationaux ou des besoins spécifiques aux TPE et aux PME, l'État pourra demander de prioriser certaines commandes pouvant aller jusqu'à 5% des capacités annuelles de production dans le cadre du projet.

Par ailleurs, la progression d'un certain nombre d'objectifs fera l'objet d'un suivi :

- En matière d'emplois et de formation, avec l'objectif de créer 1 000 emplois directs, de former 100 personnes sur la période 2022-2026 ou encore d'accueillir 50 apprentis/alternants par an, tout en respectant l'engagement de STMicroelectronics en termes de mixité avec 30 à 50% de femmes selon les activités.
- En matière d'environnement : En cohérence avec son ambition de neutralité carbone pour 2027, l'objectif environnemental de STMicroelectronics se décline suivant plusieurs axes (contribution à l'atténuation du changement climatique, efficacité énergétique, gestion responsable de l'eau, transition vers une économie circulaire).

Enfin, avec le projet d'extension du site de Crolles, STMicroelectronics poursuit son engagement de respecter, de valoriser les atouts du territoire et de contribuer positivement à son rayonnement en France et à l'international en lien avec son écosystème, les parties prenantes, les citoyens ou les collectivités territoriales.

Le bilan des garants de la CNDP est disponible sur l'espace de concertation. Sur la base du tableau annexé au bilan, un suivi sera réalisé et publié sur la plateforme Colidée.

4.2. RÉPONSES AUX RECOMMANDATIONS DES GARANTS

Recommandation 1 :

Pour STMicreoelectronics : Poursuivre l'effort d'information et de transparence vers les publics en maintenant les dispositifs de participation jusqu'à la mise en service du projet, notamment le système des questions/réponses. Une première démarche sera faite lors de la réunion publique à laquelle STMicreoelectronics s'est engagé : elle présentera les enseignements que STMicreoelectronics tire de la concertation et les réponses aux interrogations du public et aux demandes des garants et de la CNDP.

STMicreoelectronics s'engage à poursuivre le dialogue régulier avec le grand public et toutes les parties prenantes. Comme le site s'y est déjà engagé, une réunion publique annuelle permettra de partager les avancées du projet et de répondre aux questions du public.

Recommandation 2 :

Pour la Préfecture de l'Isère : Clarifier les conditions que met l'État pour les suites du projet à travers notamment la communication d'un schéma décisionnel.

STMicreoelectronics se tient à la disposition des autorités compétentes pour aborder les prochaines étapes du projet.

Recommandation 3 :

Pour la DREAL : Donner une vision globale des impacts des projets STMicreoelectronics / Soitec (le cas échéant) et que l'ensemble des impacts directs de ces projets et des impacts induits soient intégrés dans la suite des études et des échanges avec le public.

Dans le cadre de sa concertation préalable, STMicreoelectronics a organisé une réunion publique avec les acteurs du territoire. Tous les acteurs économiques ont été invités à participer à l'échange qui s'est tenu le 2 avril sur le thème : « Les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) : comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un développement durable du Grésivaudan ? ».

STMicreoelectronics se tient disponible pour participer aux futurs échanges quant à cette vision globale des enjeux et des impacts sur le territoire.

Recommandation 4 :

Pour STMicreoelectronics : S'engager activement dans les travaux de l'Observatoire de l'Eau piloté par la CCLG en intégrant la proposition du SYMBHI de porter les études et réflexions sur la gestion quantitative de l'eau.

STMicreoelectronics tient à saluer les prises de parole des acteurs publics lors de l'événement participatif portant sur la gestion de la ressource en eau qui s'est tenu le 10 avril dans le cadre de la concertation. Cet événement a révélé l'importance d'apporter à ce débat sur la ressource en eau des éléments factuels étayés scientifiquement et validés par les autorités et experts compétents.

STMicreoelectronics continuera de participer au dialogue initié avec les collectivités locales notamment dans le cadre de l'initiative de l'Observatoire sur l'eau du Grésivaudan en lien avec l'État, la Métropole, l'Agence du Bassin, l'Université, etc.

STMicreoelectronics s'impliquera dans les réflexions complémentaires permettant de diversifier son approvisionnement en eau et qui seraient menées par la puissance publique. STMicreoelectronics est déterminé à s'engager dans l'évaluation du potentiel « REUT » des stations de traitement des eaux usées pour des usages substituables, comme l'atteste les premières études réalisées par la Communauté de commune Le Grésivaudan.

Recommandation 5 :

Pour STMicreoelectronics : Répondre aux réserves et recommandations formulées par les commissaires enquêteurs à l'issue de l'enquête publique.

STMicreoelectronics a tenu compte de la réserve concernant la saisine de la CNDP en organisant une concertation préalable du 22 mars au 19 avril 2024. Pour les autres sujets, ils seront adressés dans le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale et lors de prochaines étapes.

Recommandation 6 :

Pour la CCLG : Associer le public à la mise à jour de son projet de territoire, présenté lors de la réunion du 2 avril 2024, en incluant un volet concertation.

STMicreoelectronics tient à saluer l'implication des acteurs publics et en particulier la Communauté de communes Le Grésivaudan à l'occasion de la réunion publique portant sur les enjeux territoriaux ainsi que Grenoble Alpes Métropole pour sa contribution aux échanges sur la gestion de la ressource en eau.

STMicreoelectronics se tient à la disposition des autorités et en particulier des collectivités pour contribuer aux réflexions ou, participer le cas échéant aux échanges sur les différentes politiques publiques ayant un impact sur le territoire.

GLOSSAIRE

AURG : Agence d'Urbanisme de la Région
Grenobloise (récemment rebaptisée l'Agence)

CCLG : Communauté de Communes Le
Grésivaudan

CFE - CGC : Syndicat de l'encadrement
(Confédération Française de l'Encadrement -
Confédération Générale des Cadres)

CGT : Confédération Générale du Travail

CSE : Comité Social et Économique de l'entreprise

DAE : Demande d'Autorisation Environnementale

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

EELV : Europe Écologie Les Verts

FNE : France Nature Environnement

GAM : Grenoble Alpes Métropole

GES : Gaz à Effet de Serre

GF : GlobalFoundries (entreprise partenaire de
STMicroelectronics)

GRENE : Grésivaudan Nord Environnement

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MRAe : Missions Régionales d'Autorité
Environnementale

PADD : Projet d'Aménagement et de
Développement Durable

PLH : Plan Local d'Habitat

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REUSE : Réutilisation de l'eau recyclée en interne

REUT : Réutilisation des eaux traitées (issues des
stations d'épuration)

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des
Eaux

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de
Secours

SMMAG : Syndicat Mixte des Mobilités de
l'Agglomération Grenobloise

STEL : Station de Traitement des Effluents Liquides

SYMBHI : Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques
de l'Isère

ZAN : Zéro Artificialisation Nette



Informations prospectives

Dossier établi en vue de proposer les modalités de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP.
Certaines des déclarations contenues dans ce dossier sont des déclarations sur les attentes futures et/ou des déclarations prospectives. Ces déclarations sont fondées sur les opinions et/ou des hypothèses actuelles, dépendent et impliquent des risques et des incertitudes connues et non connues qui pourraient faire différer de manière significative les résultats, performances ou événements réels de ceux anticipés dans le présent dossier.

© STMicroelectronics - Juin 2024 - Imprimé en France - Tous droits réservés ST et le logo ST sont des marques déposées et/ou non déposées de STMicroelectronics International NV ou de ses filiales dans l'UE et/ou d'autres juridictions. Pour toute information complémentaire à propos des marques de ST, visitez le site www.st.com/trademarks. Tous les autres noms de produits ou de services appartiennent à leurs propriétaires respectifs.